



NATIONS  
UNIES

**EP**

UNEP/MED BUR.90/3



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

12 octobre 2020  
Original : anglais

90<sup>ème</sup> réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection du milieu marin  
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Téléconférence, 12 - 13 novembre 2020

**Point 3 de l'ordre du jour : Rapport sur les travaux menés en avril – septembre 2020**

**Rapport d'activité du Secrétariat sur les activités menées pendant la période avril-septembre 2020**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## Table des matières

	<b>Page</b>
<b>I. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>II Principales activités / principaux résultats selon le thème du Programme de travail relatif à des produits spécifiques.....</b>	<b>1</b>
1 <i>Thème principal: GOUVERNANCE.....</i>	1
2 <i>Thème central I: POLLUTION TERRESTRE ET MARINE.....</i>	8
3 <i>Thème central II: BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES.....</i>	11
4 <i>Thème central III: INTERACTIONS ET PROCESSUS TERRE - MER.....</i>	14
5 <i>Thème transversal I: GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC).....</i>	15
6 <i>Thème transversal II: CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)</i>	15
7 <i>Thème transversal III: CHANGEMENT CLIMATIQUE.....</i>	17

## I. Introduction

1. Le présent rapport concerne les activités réalisées et les résultats obtenus entre avril et septembre 2020. Les rapports du Secrétariat sur les questions spécifiques et sur les questions financières et administratives font l'objet de documents distincts, à savoir UNEP/MED BUR.90/6 et UNEP/MED BUR.90/5 respectivement. Le document complémentaire « *Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des décisions de la CdP 21* », est présenté dans le document UNEP/MED BUR.90/4.

## II. Principales activités / principaux résultats selon le thème du Programme de travail (Pdt) relatif à des produits spécifiques

### II.1 Thème principal : GOUVERNANCE

#### Réalisation stratégique 1.1: Parties contractantes soutenues dans l'application et le respect de la Convention de Barcelone, ses Protocoles, les stratégies et plans d'action régionaux.

##### *Réunions sur la gouvernance*

2. Trois réunions de l'ECP ont eu lieu au cours de cette période : ECP 41 (téléconférence, 19-20 mai 2020); ECP 42 (téléconférence, 8-9 juillet 2020), et; ECP 43 (téléconférence, 28-29 septembre 2020). L'ordre du jour des trois réunions de l'ECP portait principalement sur l'élaboration de la nouvelle SMT, ainsi que les mesures de riposte du PNUE/PAM à la pandémie de COVID-19. Les rapports des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> réunions de l'ECP (document UNEP/MED BUR.90/Inf.4) contiennent de plus amples informations, tandis que le rapport de la 43<sup>e</sup> réunion est en cours de préparation.
3. La 21<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de la Commission méditerranéenne sur le développement durable (CMDD) s'est tenue en ligne les 13 et 14 mai 2020. La réunion a passé en revue les travaux de la CMDD et les activités liées à la SMDD pour la période allant de juillet 2019 à avril 2020. Elle a également abordé des questions spécifiques découlant des décisions de la COP 21 et du mandat de la CMDD, telles que les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action pour la CPD, les initiatives phares de la SMDD (notamment le Prix des entreprises vertes en Méditerranée et le Prix d'Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement), les études d'évaluation (à savoir le RED, MED 2050, le rapport MedECC), le Tableau de bord du développement durable en Méditerranée et l'intégration des indicateurs de la CPD. Elle a également permis la tenue d'un débat sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le développement durable dans la région méditerranéenne et sur les solutions envisageables pour y faire face.
4. La 16<sup>e</sup> réunion du Comité de respect des obligations de la Convention de Barcelone et ses Protocoles s'est tenue du 16 au 18 juin 2020, par téléconférence. La réunion a été l'occasion d'aborder les résultats des tests des critères de soumission, de délais, d'exhaustivité et de mise en œuvre par rapport à un ensemble de rapports nationaux de mise en œuvre pour la période 2016-2017, mais également le suivi des communications d'Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne) (EARM) concernant la mise en œuvre du protocole ASP/DB, ainsi que le fonctionnement efficace du Comité de conformité. Il a été convenu d'organiser une reprise de la 16<sup>e</sup> réunion du Comité de respect des obligations à la fin de l'année 2020. Le Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (UNEP/MED BUR.90/6) contient de plus amples informations.

##### *Assistance de toutes les Parties contractantes à la ratification de la Convention de Barcelone et ses Protocoles*

5. Le Dépositaire a confirmé qu'aucun nouveau dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles n'a eu lieu depuis avril 2019.

##### *Mobilisation des ressources, propositions de projets récemment approuvées ou soumises*

6. À la suite de la conclusion du processus de soumission du « Programme pour la mer Méditerranée (MedProgramme) : Renforcer la sécurité environnementale » pour les sept sous-projets connexes mis en œuvre par le PNUE/PAM, la réunion de lancement du MedProgramme a eu lieu en ligne, du 20 au 22 juillet 2020. Ce programme ambitieux a mobilisé environ 37 millions de dollars des États-Unis consacrés au système de la Convention PAM-Barcelone, ses partenaires et les pays méditerranéens éligibles au FEM (Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Tunisie et Turquie). L'Unité de coordination du PNUE/PAM établit le cadre juridique de l'utilisation des fonds et leur affectation aux activités.
7. Le projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) « Mise en œuvre de l'approche écosystémique en mer Adriatique par la planification de l'espace maritime » (FEM Adriatique) a progressé, conformément au programme de travail approuvé par l'Albanie et le Monténégro lors des réunions du Comité directeur du projet, en dépit de quelques difficultés liées à la COVID-19, la pandémie empêchant les réunions physiques et l'organisation d'échantillonnages. La troisième réunion du Comité directeur du projet a eu lieu en ligne le 7 juillet 2020. La réunion a permis de faire le point sur les progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre du projet. Compte tenu des répercussions de la COVID-19 sur les activités du projet, le Comité directeur a approuvé une proposition de prolongation du projet jusqu'au 30 juin 2021, ainsi que le plan de travail et le budget révisés.
8. L'exécution du projet PISE-AMP financé par la CE (4 millions d'euros) avance bien. Une communication a été établie avec les pays bénéficiaires respectifs aux fins de la mise en place du Comité directeur national du PISE et de l'organisation de réunions nationales en vue de sélectionner des stations de surveillance pertinentes et de déterminer d'autres caractéristiques nécessaires au lancement des activités de surveillance sur le terrain. Parmi les autres activités en cours figurent l'organisation du Forum 2020 des aires marines protégées (AMP) en Méditerranée (reporté à 2021), ainsi que l'élaboration d'un document stratégique sur les AMP et

d'autres mesures efficaces de conservation de certaines aires en Méditerranée, conformément au cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020 de la CBD.

9. La mise en œuvre du projet « Principes et pratiques du système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans la région de la PEV-Sud, mécanisme de soutien du SEIS » (2016-2019), a été menée à bien. Une dernière réunion du Comité directeur consacrée à la clôture du projet s'est tenue le 21 septembre 2020. Celle-ci était accompagnée d'une campagne de communication/visibilité et d'un engagement aux côtés des pays éligibles au projet en faveur d'une coopération continue à l'avenir. La réunion a également marqué le lancement du rapport de synthèse conjoint de l'AEE et du PNUE/PAM destiné aux décideurs politiques (Vers une Méditerranée plus propre : une décennie de progrès).

10. À la suite de l'approbation des propositions de projets, lors de la 8<sup>e</sup> réunion du Comité directeur du Programme de l'instrument de financement du GPGC, conformément à l'accord-cadre CE-PNUE, des travaux ont été entrepris en vue d'élaborer deux documents de projet au moyen d'un processus participatif, à savoir : « Mise en œuvre efficace de la surveillance et de l'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes fondées sur l'approche écosystémique en synergie avec la directive-cadre de l'UE sur la sécurité maritime » (EcAp-MED III) et la directive sur les déchets marins « Marine Litter MED II ». Ceux-ci ont été approuvés par la Commission européenne en août 2020. Le processus pour leur mise en œuvre a débuté. Le projet EcAp-MED III vise à assurer la continuité et la viabilité des résultats du projet EcAp MED II et devrait encourager la poursuite de la mise en œuvre d'une surveillance et d'une évaluation compatibles avec le Programme intégré de surveillance et d'évaluation (PISE), conformément à la feuille de route du Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (2023 MED QSR) aux niveaux national, sous-régional et régional, en accordant une attention particulière aux pays du sud de la Méditerranée (à savoir l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Lybie, le Maroc, la Tunisie) . Il renforcera également la gestion des données du PISE grâce à l'expansion du Système d'information du PISE à tous les Indicateurs communs du PISE et soutiendra l'évaluation harmonisée et la livraison d'un 2023 MED QSR reposant sur des données. Le projet Marine Litter MED II sera axé sur l'expansion, en termes de portée géographique et d'impact, des résultats du projet précédent, Marine Litter MED, et sur la mise en œuvre de projets pilotes menés avec succès et portant sur des mesures clés de réduction et de prévention concernant les déchets sur les plages, la pêche aux déchets, l'usage non unique des plastiques et une meilleure gestion des déchets dans les ports, afin de continuer à élaborer l'indicateur candidat 24 du PISE. Il vise également à renforcer la collaboration et la coopération avec la Commission de la mer Noire et la CGPM/FAO sur les questions relatives à la gestion des déchets marins. Les deux projets ont pour objectif de continuer à renforcer l'expérience régionale acquise au cours des années précédentes, le but étant d'optimiser les synergies avec les travaux entrepris dans le cadre d'autres initiatives et projets similaires.

11. La réunion finale du Comité directeur pour l'accord de coopération avec le Ministère italien de la protection de l'environnement, des terres et de la mer (IMELS) s'est tenue en mai 2020. Elle a permis de mettre en lumière la bonne mise en œuvre de l'accord, ainsi que l'importance des résultats obtenus dans ce cadre. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leurs échanges, en vue d'un éventuel futur accord de coopération. Il a été convenu de poursuivre un nombre limité d'activités, en réactivant les fonds non utilisés dans le cadre de l'accord, notamment le lancement de la mise en œuvre du CAMP transfrontalier dans le détroit d'Otrante, les activités de communication/dissémination, le soutien à l'organisation du CORMON sur les déchets marins et la rédaction du rapport d'identification des zones sensibles en matière de déchets marins.

12. Le CAR/Plan Bleu a élaboré les propositions de projets suivantes en tenant compte du programme de travail pour la période 2020-2021 :

13. Proposition de projet sur les « Scénarios d'avenir et transitions concrètes pour une Méditerranée durable à 2050 » (Scénarios futurs et transitions concrètes pour une région méditerranéenne durable d'ici à 2050), soumise à la Fondation Prince Albert II de Monaco pour soutenir le financement de la phase 2 de la feuille de route MED 2050, telle qu'approuvée lors de la CdP 21, un accent particulier étant mis sur un module relatif aux transitions durables : c'est-à-dire l'identification des investissements, mesures et pratiques prioritaires à court, moyen et long terme pour favoriser une transition vers un espace méditerranéen plus durable et plus inclusif à l'horizon 2050. Le budget total demandé à la Fondation Prince Albert II de Monaco s'élève à 225 000 euros.

14. Le CAR/Plan Bleu a soumis à la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur une proposition de projet sur la « Prospective méditerranéenne MED 2050 en Région SUD et participation au nouvel exercice de prospective du Plan Bleu à l'échelle du bassin méditerranéen », pour soutenir le financement de la phase 2 de la feuille de route MED 2050, telle qu'approuvée par la CdP 21, un accent particulier étant mis sur un module sur les tendances : c'est-à-dire l'identification des tendances structurelles à long terme et des perturbations éventuelles qui seront déterminantes pour l'avenir du bassin méditerranéen. Le budget total demandé à la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur est 80,000 Euros. La proposition a été acceptée et la notification officielle devrait être reçue à l'automne 2020.

15. Le CAR/ASP a collaboré, en tant que chef de file conjoint et partenaire du projet, avec le Centre thématique européen de l'Université de Malaga (ETC-UMA : chef de file du projet), le Mediterranean Cities Network (MedCities), le Network of Marine Protected Areas Managers in the Mediterranean (MedPAN), le Tyre Coast Nature Reserve-Lebanon, la municipalité de Sfax, Tunisie, et le Mediterranean Coast and Sea Foundation (MEDSEA Foundation) avec pour objectif d'élaborer et de soumettre une proposition de projet intitulée « Renforcer la résilience socio-écologique dans la zone côtière méditerranéenne » (ENSERES) au programme ENI CBC MED de la CE. L'ENSERES cherche à favoriser de profonds changements, en freinant la dégradation de l'environnement en s'appuyant sur une approche de solution intégrée au niveau transfrontalier, à la fois dans et hors des zones sous

protection juridique, et en impliquant les pouvoirs publics, les acteurs socioéconomiques et les organisations de la société civile. Il se concentre sur le transfert et l'intégration des bases de la gestion écosystémique afin de mettre en œuvre les processus de GIZC dans la conservation et les pratiques territoriales à plusieurs niveaux, ce qui permet une meilleure préparation des communautés et des biens naturels. Ce projet permettrait au CAR/ASP d'améliorer la gestion des AMP en établissant de nouveaux programmes de jumelage ASPIM et en contribuant aux efforts de collecte de fonds pour le PAS BIO après 2020, par le biais d'une conférence et d'un événement destinés aux donateurs. Le budget total demandé par la CE s'élève à 1,027,929 Euros, dont 200,000 Euros sont pour CAR/ASP.

16. Les propositions pour la deuxième phase des projets suivants ont été élaborées par le CAR/ASP et communiquées pour approbation par la Fondation MAVA, en tenant compte du programme de travail pour la période 2020-2022 :

17. Comprendre les « prises accidentelles » d'espèces vulnérables en Méditerranée et tester les mesures d'atténuation en s'appuyant sur une approche collaborative : les activités proposées soutiendront la collecte de données relatives aux prises accidentelles d'espèces vulnérables dans le but de concevoir et de tester des mesures d'atténuation des prises accidentelles dans les pays bénéficiaires (Croatie, Italie, Maroc, Tunisie et Turquie) qui peuvent être reproduites au niveau régional. Le projet apportera un soutien supplémentaire à l'élaboration du PAS BIO après 2020 concernant les ressources marines vivantes et la nouvelle stratégie de la CGPM sur la gestion durable des ressources naturelles. Partenaires du projet : CAR/ASP, CGPM, ACCOBAMS, BirdLife Europe et Asie centrale (coordinateur du projet), UICN-Med, MEDASSET et WWF MedPo). Le budget total fourni par la Fondation MAVA s'élève à 3 976 087,29 euros, dont 415 013 pour le CAR/ASP. Le projet a débuté en juillet 2020 et prendra fin en octobre 2022.

18. « Rétablir la biomasse de poissons en Méditerranée et rétablir les habitats clés au profit des pêcheries et des communautés locales : un partenariat méditerranéen pour renforcer l'héritage des partenaires méditerranéens : déploiement d'aires interdites/aires marines protégées cogérées et financièrement viables » (projet AI-AMP) : l'objectif de la phase 2 de ce projet, qui fait suite au projet MedKeyHabitats II, est d'aider les autorités nationales concernées au Maroc, Algérie, Tunisie et Turquie à : i) mettre à jour, élaborer ou mettre en œuvre des plans de gestion en faveur d'AMP pilotes, afin de réduire l'impact des activités de pêche sur les principaux habitats marins ; ii) échanger des expériences par le biais du programme de jumelage des ASPIM et de la participation à des événements nationaux et internationaux ; iii) renforcer les capacités nationales conformément au PISE de la Convention de Barcelone ; iv) élaborer des plans d'action nationaux (PAN) pour la conservation de la végétation marine et des habitats coralligènes ; v) mener un processus ascendant solide pour identifier les priorités et les actions en faveur d'un « PAS BIO » renforcé après 2020. Le budget total demandé à la Fondation MAVA s'élève à 4,607,692 Euros dont 1,006,400 Euros sont pour CAR/ASP.

19. Projet pour la conservation des tortues marines dans la région méditerranéenne : la deuxième phase vise à : i) assurer la viabilité du projet par le biais de partenariats ; ii) renforcer les connaissances en vue de créer une base de référence pour des stratégies de conservation efficaces conformément au protocole et au principe EcAp-PISE ; iii) assurer le soutien à long terme en faveur de la conservation des tortues marines par la préparation et l'adoption de PAN pour la conservation des tortues marines dans les pays concernés ; iv) renforcer la protection des sites. Le CAR/ASP poursuivra le renforcement des bonnes pratiques dans les îles Kuriat (Tunisie) et étendra les activités à de nouvelles zones prioritaires, telles que la réserve naturelle de Tyr (Liban) et Syrte-Farwa (Libye), en faisant la promotion d'actions de sensibilisation et d'écotourisme. Le budget demandé s'élève à environ 300 000 euros.

20. Avec la ville de Split et l'université de Split, le CAR/PAP a rejoint un consortium de villes européennes dans la proposition de projet COASTPATH soumise au H2020. La proposition de projet se concentre sur le renforcement de la résilience des villes européennes face aux effets des changements climatiques. Après avoir passé avec succès le premier cycle d'élimination (phase de conception de l'appel) avec un grand nombre de points, le consortium a élaboré et soumis la proposition de projet complète au début du mois de septembre 2020. En outre, dans le prolongement du projet financé par la Fondation MAVA sur les zones humides côtières méditerranéennes, dans le cadre duquel le CAR/PAP est chargé des questions de gouvernance, le même partenariat est en train de finaliser, à l'invitation du donateur, un projet à petite échelle en vue de capitaliser les résultats du projet existant.

21. Un financement externe du Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI, d'un montant de 112 710 euros, a été obtenu et transféré au REMPEC pour un certain nombre de réunions et d'événements. Le PICT de l'OMI a en outre permis de financer le webinaire sur la mise en œuvre de la Convention BWM dans la région méditerranéenne (23 septembre 2020).

22. Le REMPEC a poursuivi la mise en œuvre du projet biennal pour la période 2019-2020 financé par l'UE, intitulé « Western Mediterranean Region Marine Oil and HNS Pollution Cooperation (West MOPoCo) ». Le détachement au REMPEC d'un administrateur auxiliaire (VIS) par la compagnie pétrolière française Total, dans le cadre des programmes de volontariat international du Gouvernement français, a été assuré pour 18 mois à compter du 1<sup>er</sup> août 2020. En consultation avec l'OMI et le Secrétariat, le REMPEC a également continué d'assurer la liaison avec l'IOGP, l'association professionnelle mondiale du secteur pétrolier et gazier, pour la rédaction de l'accord nécessaire concernant un détachement à temps partiel du secteur pétrolier et gazier auprès du REMPEC en vue de soutenir la mise en œuvre des activités liées à l'exploitation offshore pour la période 2020-2021. Malheureusement, en raison de la chute du prix du baril de pétrole causée par la pandémie de COVID-19, les membres de l'IOGP ont confirmé qu'ils ne pouvaient pas détacher de personnel.

23. Au début de l'année 2020, les partenaires de SwitchMed (ONUDI, PNUE/Division de l'économie et CAR/CPD) ont été invités par la DG NEAR à soumettre une proposition de projet, afin d'ajouter un volet spécifique sur l'économie bleue au projet

SwitchMed II en cours. Trois millions d'euros supplémentaires ont été alloués pour compléter les activités de SwitchMed II avec de nouveaux résultats liés à l'économie bleue : 2,5 millions d'euros ont été fournis par la Commission européenne (DG NEAR et DG MARE) et 500 000 euros par l'Agence catalane de gestion des déchets. À cet égard, le CAR/CPD a préparé sa proposition après avoir consulté l'Unité de Coordination du MAP, MED POL, CAR/Plan Bleu et SPA/RA et après avoir reçu un premier retour d'information de la CE. Une nouvelle modification de l'accord SwitchMed II est en cours de finalisation à cette fin, les activités devant débiter d'ici la fin de l'année en cours.

24. En avril 2020, le programme 2020 ENI CBC MED a approuvé le projet « STAND Up! : action durable pour la mise en réseau et le développement d'entreprises en faveur de l'économie circulaire du secteur textile en Méditerranée », dirigée par le CAR/CPD. Le contrat de subvention a été signé le 30 juin 2020 et les activités ont officiellement débuté le 1<sup>er</sup> juillet. Le projet, assorti d'un budget total de 3,6 millions d'euros, est mis en œuvre dans cinq pays méditerranéens (Espagne, Italie, Tunisie, Égypte et Liban) par un consortium de six organisations basées en Méditerranée.

25. En mai, la proposition de projet « JUST2CE, une transition juste vers l'économie circulaire », menée par l'université autonome de Barcelone et soutenue par le CAR/CPD, a été sélectionnée pour la deuxième étape d'évaluation. Une proposition complète a été soumise par le consortium du projet le 3 septembre. L'action de recherche et d'innovation vise à fournir aux décideurs politiques, aux acteurs privés et à la société civile une aide à la décision fondée sur des données probantes en vue de promouvoir le développement transitoire et l'économie circulaire. Les résultats devraient être annoncés en janvier 2021.

26. En juin 2020, le CAR/CPD s'est porté candidat pour être chef de file d'un contrat de service financé par l'UE/le FED (EuropeAid/140756/DH/SER/LY) afin de soutenir le programme Mousanada pour la Libye. Les résultats de la première étape du processus d'évaluation n'ont pas encore été publiés (présentation d'un consortium). Aucune proposition de projet détaillée n'a été préparée à ce stade. En juin, le CAR/CPD a également soumis une proposition de projet dans le cadre de l'appel BeMed visant à mettre en œuvre des solutions dans les îles méditerranéennes particulièrement touchées par la pollution plastique. Le projet a été préparé en collaboration avec la SMILO (Small Islands Organization) et vise à capitaliser l'initiative BeMed pour réduire la pollution plastique dans les îles méditerranéennes (CapiMed-Islands).

27. En juillet 2020, le CAR/CPD a soumis la proposition de projet RESET « RESults Enabling Transitions. Cartographier, documenter et intégrer les réalisations de l'économie verte et circulaire dans la région MED, en vue de les reproduire et d'élaborer des politiques ». La proposition a été élaborée dans le cadre de l'appel à propositions sur la capitalisation du programme ENI CBC MED visant à promouvoir la capitalisation, la diffusion et l'adoption de politiques de résultats pertinents en matière d'économie verte et d'économie circulaire en Méditerranée. Le consortium est dirigé par le CAR/CPD et composé du groupe BEYOND (Liban), de l'Université de Florence (Italie), de LEADERS (Palestine) et d'INJAZ (Tunisie).

#### *Autres activités relevant de la Réalisation stratégique 1.1*

28. Le REMPEC a soumis le premier projet de stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031), ainsi que son plan d'action, pour observations au groupe de réflexion créé à cet effet, aux parties contractantes à la Convention de Barcelone et aux partenaires. La réunion des experts nationaux sur la stratégie méditerranéenne d'après 2021 pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires a été reportée au 10 mars 2021, afin de permettre une nouvelle série de consultations par correspondance ; la réunion se tiendra en ligne. La révision de la Stratégie méditerranéenne sur la gestion des eaux de ballast des navires, y compris son plan d'action et son calendrier, est en cours. Ses grandes lignes ont été présentées lors du webinaire sur la mise en œuvre de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires dans la région méditerranéenne (23 septembre 2020). L'inclusion d'un point spécifique à l'ordre du jour de la 14<sup>e</sup> réunion des points focaux du REMPEC, associée à une proposition conjointe sur l'interdiction de la paraffine et d'autres substances dans le cadre de l'annexe II de la MARPOL en Méditerranée, a en outre été abordée avec un groupe de parties contractantes à la Convention de Barcelone.

29. Le CAR/Plan Bleu poursuit ses travaux sur les outils régionaux, y compris les lignes directrices envisageables en matière de tourisme durable, en mettant l'accent sur les activités nautiques et la navigation de plaisance, croisières comprises. Les termes de référence (TdR) sont en cours d'élaboration et un atelier est prévu pour novembre 2020. Les lignes directrices seront finalisées dans le cadre d'un projet Interreg, avec un atelier de capitalisation prévu pour juin 2021.

30. Comme mandaté par la Décision IG.24/3 et en synergie avec la préparation de la SMT pour la période 2022-2027, le Secrétariat a lancé les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action sur les modes de consommation et de production durables sous la direction du Comité directeur de la CMDD. Les évaluations à mi-parcours sont une bonne occasion d'aligner les cadres politiques sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Les objectifs suivants ont été préparés et partagés avec le Comité directeur de la CMDD : « Évaluation à mi-parcours de la SMDD : plan de travail et calendrier, méthode de travail, sources d'information et liste des parties prenantes à consulter », et « Évaluation à mi-parcours de la SMDD : état des lieux et analyse des lacunes ». De plus amples informations sont disponibles dans le « Rapport sur les questions spécifiques » (document UNEP/MED BUR.90/6).

31. Concernant la préparation du PAS BIO après 2020, une note conceptuelle et un document d'orientation pour l'élaboration ont été rédigés en consultation avec les points focaux de l'ASP/DB. Le recrutement d'experts supplémentaires a été conclu pour soutenir le CAR/ASP, et la réactivation du comité consultatif du PAS BIO, qui comprenait une consultation avec les points focaux de

l'ASP/DB sur sa nouvelle composition, a eu lieu et une première réunion s'est tenue en ligne le 2 avril 2020. Le processus prévoit une forte consultation nationale et des experts nationaux pour aider les parties dans leur contribution nationale. Des processus de consultation nationale, en soutien aux correspondants nationaux du PAS BIO, ont été engagés et abordent déjà ces missions. De plus amples informations sont fournies dans le « Rapport sur les questions spécifiques » (document UNEP/MED BUR.90/6).

### **Réalisation stratégique 1.2 : Parties contractantes soutenues conformément à la Convention de Barcelone, ses Protocoles, stratégies et plans d'action régionaux.**

32. Des actions de suivi ont été entreprises par le Secrétariat dans le but d'augmenter le taux de présentation des rapports nationaux d'exécution en vertu de l'article 26 de la Convention de Barcelone. Ces actions de suivi comprenaient : a) une lettre en date du 29 mai 2020, adressée par le coordinateur aux points focaux du PAM sur la présentation de rapports de qualité en temps voulu, fournissant des orientations générales visant à soutenir le processus de présentation des rapports et présentant les mesures prises pour rationaliser le Système de présentation des rapports en ligne de la Convention de Barcelone (BCRS) afin de simplifier davantage l'établissement des rapports ; b) un suivi individuel avec les parties contractantes pour favoriser la présentation des rapports ; et c) un soutien continu du Secrétariat et de l'Info CAR aux parties contractantes sur l'utilisation du BCRS en ligne. De plus amples informations sont fournies dans le « Rapport sur les questions spécifiques » (document UNEP/MED BUR.90/6).

### **Réalisation stratégique 1.3 : Participation, engagement, synergies et complémentarités renforcés parmi les institutions mondiales et régionales**

33. Le CAR/Plan Bleu prépare, avec ses partenaires, quatre événements dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN (sur les changements climatiques/le rapport MedECC, les solutions basées sur la nature, le RED 2019, et les outils de protection de la biodiversité dans les zones touristiques), dont trois événements en rapport avec la Méditerranée en coordination avec le CAR/ASP destinés à mettre en valeur les spécificités méditerranéennes. Le Congrès a d'abord été reporté à janvier 2021, avant d'être reporté à nouveau *sine die*.

34. L'accord de coopération entre le REMPEC et FEDERCHIMICA dans le cadre de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM) a été renouvelé en août 2020. La participation de l'IPIECA au groupe de réflexion pour la préparation de la Stratégie méditerranéenne pour l'après 2021 en faveur de la prévention et de la lutte contre la pollution marine provenant des navires a en outre été assurée.

35. Le REMPEC a étudié la synergie entre le Plan régional de gestion des déchets marins en Méditerranée et le Plan d'action de l'OMI pour traiter la question des déchets plastiques marins provenant des navires en établissant un dialogue entre le PNUE/PAM et l'OMI, en vue d'assurer des synergies entre le projet Marine Litter-Med II (financé par l'UE) et le projet de partenariat OMI-FAO-Norvège « GloLitter ». Un rapport sur l'état d'avancement des activités du REMPEC a été publié pour le MEPC 75 (téléconférence, 16-20 novembre 2020).

36. L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et le PNUE/PAM ont conclu la version finale du second rapport d'évaluation basé sur des indicateurs Horizon 2020 de l'AEE-PNUE/PAM et son résumé exécutif « Horizon 2020 Synthesis ». Ce processus est mené dans le cadre du groupe de suivi et d'évaluation de l'Union pour la Méditerranée Horizon 2020 et du mécanisme de soutien du projet IEV SEIS SUD II financé par l'UE. Une réunion bilatérale entre le directeur exécutif de l'AEE et le coordinateur du PNUE/PAM s'est tenue le 18 septembre 2020, et a permis de réaffirmer les importants résultats de la mise en œuvre du plan de travail conjoint. Des messages clés ont été transmis par le directeur exécutif de l'AEE et le coordinateur du PNUE/PAM lors de l'événement de clôture du mécanisme de soutien au projet IEV SEIS SUD II, qui s'est tenu par vidéoconférence le 21 septembre 2020.

37. Le PNUE/PAM participe activement au Partenariat sur les déchets plastiques (PDP) établi dans le cadre de la Convention de Bâle en vue de mobiliser les ressources des entreprises, des gouvernements, des universités et de la société civile, le but étant d'améliorer et de promouvoir la gestion rationnelle d'un point de vue écologique des déchets plastiques et de prévenir et réduire au minimum leur production. En coordination avec le Partenariat mondial sur les déchets marins, le PNUE/PAM et le Mediterranean Marine Litter Node (nœud sur les déchets marins en Méditerranée) ont organisé, le 9 septembre 2020, un webinaire sur « les répercussions de la COVID-19 sur l'augmentation du nombre de déchets plastiques en Méditerranée ». Le PNUE/PAM (MED POL) a également été élu pour représenter les nœuds régionaux sur les déchets marins lors des réunions du Comité directeur du Partenariat mondial sur les déchets marins (PMDM). Les nœuds régionaux constituent un réseau régional d'organismes publics et privés qui promeuvent le développement et la mise en œuvre du PMDM à l'échelle régionale. MED POL assurera ce rôle pendant les 12 prochains mois. La première réunion à laquelle le PNUE/PAM a participé en tant que représentant d'autres nœuds s'est tenue le 17 septembre 2020. De plus, le PNUE/PAM, par l'intermédiaire du CAR/ASP, participe régulièrement au processus de la CDB sur l'élaboration du cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020, qui comprend des sujets clés, tels que la Perspective mondiale de la diversité biologique n° 5, la documentation, le suivi, les indicateurs et les objectifs de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques 24 pour l'après-2020, l'objectif et l'utilisation durable de la diversité biologique. Le 22 septembre 2020, l'Unité de coordination et le CAR/Plan Bleu ont organisé conjointement avec les Secrétariats de l'UpM et du MedECC la consultation plénière sur le projet de Résumé à l'intention des décideurs politiques du premier rapport d'évaluation (MAR1) élaboré par le réseau d'experts méditerranéens sur les changements climatiques et

environnementaux (MedECC).

38. De plus amples informations sur les partenariats sont disponibles dans le Rapport sur les questions spécifiques (document UNEP/MED BUR.90/6)

#### **Réalisation stratégique 1.4 : Meilleure connaissance et compréhension de l'état de la mer Méditerranée et de son littoral par des évaluations prescrites aux fins de décisions informées**

39. Le premier projet d'étude sur les tendances et les perspectives en matière de pollution marine provenant des navires, des activités et du trafic maritimes et des activités offshore en Méditerranée, préparé par le REMPEC en collaboration avec le MED POL, CAR/ASP, l'équipe de projet de l'ECAP et l'UC, a été examiné par les parties contractantes à la Convention de Barcelone. Un deuxième projet a été préparé. Celui-ci intègre les commentaires des parties contractantes et les éléments de l'étude complémentaire relatifs aux prévisions de mouvements de navires pour les 5, 10, 20 et 30 prochaines années. L'étude contribuera à la préparation du QSR 2023 et de la feuille de route du Med 2050.

40. Le REMPEC a mis en commun les bonnes pratiques liées à l'indicateur commun 19 du PISE avec l'Accord de Bonn, HELCOM ainsi que d'autres programmes pour les mers régionales et l'UE, en vue de mieux définir les « pollutions aiguës » et le niveau correspondant pour déclencher la surveillance des répercussions sur l'environnement. Cette question a été suivie dans le cadre de la révision des fiches d'orientation CI19 et CI6 qui seront transmises à la prochaine réunion du CORMON. En consultation avec le Secrétariat, le REMPEC a invité HELCOM, le projet ODYSSEA et le CAR/ASP à mettre en commun des informations sur les données et les projets liés à l'octroi de dérogations au titre de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM), ciblant les espèces de la mer Méditerranée. L'atelier régional sur la Convention BWM que le REMPEC avait prévu d'organiser à La Valette (Malte), du 2 au 4 juin 2020, a été remplacé par un webinaire organisé le 23 septembre 2020, avec des interventions de l'OMI, de HELCOM, du projet ODYSSEA et du CAR/ASP.

41. Le CAR/Plan Bleu prépare des ressources thématiques de sensibilisation, en s'appuyant sur les conclusions du rapport du RED 2019. Six thèmes potentiels ont été présélectionnés (transport maritime, pollution émergente, tendances démographiques, inégalités, état et tendances de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, activités offshore). Le rapport sur les tendances démographiques a été publié en septembre 2020 et celui sur le transport maritime sera publié, en collaboration avec le REMPEC, avant la mi-novembre 2020. Le dossier thématique sur la pollution émergente est en cours de finalisation, en consultation avec MED POL. Le dossier sur les activités offshore, également en collaboration avec le REMPEC, est en cours d'élaboration.

42. Le CAR/Plan Bleu a commencé à mettre en œuvre la deuxième série d'activités prévues par la feuille de route du Med 2050. La première réunion du groupe de prospective a eu lieu en mai 2020 et la seconde les 13 et 14 octobre 2020. La première réunion du comité d'orientation est pour l'instant prévue en décembre 2020. Une consultation sur les tendances et les lacunes est en cours de préparation. Trois publications sur les tendances à long terme sont en cours de finalisation : i) une publication sur les tendances démographiques (publiée en septembre 2020) ; ii) une publication comparant les tendances prévues dans le rapport de 2005 et les tendances réelles est en cours d'examen pour une publication en octobre 2020 ; iii) un tableau de bord des tendances à long terme est en cours d'examen et de finalisation pour une publication en novembre 2020. La première édition de la lettre d'information du MED 2050 est en cours de préparation et devrait être diffusée par le réseau MED 2050 en septembre 2020.

43. Le CAR/Plan Bleu a entamé la préparation de la production en 2021 d'une version actualisée et enrichie du tableau de bord méditerranéen de la durabilité pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD. Le CAR/CPD et le CAR/Plan Bleu travaillent à l'intégration des indicateurs du Plan d'action pour la protection et la conservation des sols dans le tableau de bord méditerranéen de la durabilité (en conservant les deux listes). Les indicateurs du plan d'action pour la CPD seront présentés par le biais des fiches d'information sur les indicateurs de la SMDD. Concernant l'échange de bonnes pratiques sur les données et indicateurs entre les observatoires nationaux et les réseaux d'observation (en synergie avec le tableau de bord de la SMDD, les indicateurs du PISE et le système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS)) et la mise à jour de l'Observatoire régional, le CAR/Plan Bleu prépare une note conceptuelle pour un atelier sur le suivi de l'objectif de développement durable n° 14, qui se tiendra début 2021.

44. Afin de promouvoir des programmes éducatifs en coopération avec des institutions académiques axés sur les questions marines et côtières, dans le but de promouvoir l'éducation au développement durable, le CAR/Plan Bleu a soumis, avec un institut de recherche en sciences politiques, une proposition de projet de thèse de doctorat conjointe pour financement (la thèse porte sur l'étude prospective MED 2050). Cette proposition a été acceptée. Un partenariat supplémentaire à temps partiel avec des doctorants a été mis en place et porte sur l'économie bleue/l'aquaculture, avec une contribution directe au programme de travail pour la période 2020-2021.

45. Des réunions du groupe de travail sur l'approche écosystémique se tiennent chaque mois, auxquelles participent l'Unité de coordination du PNUE/PAM, le MED POL, CAR/ASP, CAR/PAP, INFO/RAC, REMPEC et le CAR/Plan Bleu. L'objectif est de discuter des questions clés de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique, notamment, et en particulier, l'organisation de la réunion intégrée du CORMON et la mise en œuvre de la feuille de route 2023 MED QSR via les projets en cours et prévus et les activités prévues dans le cadre du programme de travail pour la période 2020-2021. De plus amples informations sur la mise en œuvre du PISE sont disponibles dans le « Rapport sur les questions spécifiques » (document UNEP/MED BUR.90/6).



46. Les activités préparatoires pour l'organisation d'une réunion intégrée du CORMON, qui se tiendra en ligne du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2020, sont en cours. La réunion devrait permettre de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route du 2023 MED QSR et passer en revue les éléments clés pour le développement et la structure du rapport, informer les participants sur la mise en œuvre de trois activités de projet pertinentes financées par l'UE (c.-à-d. IMAP MPA, ECAP MED III, ML MED II), examiner un certain nombre de documents liés au PISE lors de sessions en petits groupes spécifiques, passer en revue les meilleures pratiques en matière de surveillance et d'évaluation intégrées et fournir des conseils sur le renforcement de l'ISP à l'appui de la mise en œuvre du PISE.

**Réalisation stratégique 1.5 : Connaissance du PAM et informations sur le système du PAM améliorées et accessibles pour la prise de décision, meilleure sensibilité et une meilleure compréhension.**

47. Plusieurs activités ont été lancées par le CAR/ASP au cours de cette période : une note conceptuelle sur la gouvernance et la mise à jour de la base de données sur les espèces marines exotiques envahissantes en Méditerranée (MAMIAS) est en cours de préparation ; la nouvelle version de l'application Web MAMIAS sera officiellement lancée d'ici la fin octobre 2020 lors d'un événement spécial organisé en ligne ; l'application Web de la plateforme ASPIM a été développée et mise en ligne ; un appel d'offres pour le développement de nouvelles applications Web pour le formulaire standard de saisie de données et le répertoire des aires spécialement protégées a été préparé et diffusé ; un contrat pour le renforcement de la plateforme méditerranéenne de biodiversité a été signé ; un appel d'offres pour le développement d'un système d'évaluation en ligne pour les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne a été préparé et lancé, et ses processus d'évaluation et de sélection de consultants sont en cours. Le INFO/RAC a en outre entamé le processus de conception de normes de données et de dictionnaires de données sur la biodiversité.

48. Le CAR/CPD a contribué au MOOC sur l'entrepreneuriat vert lancé par le PNUD. Le cours s'appuie sur la méthode de formation pour les entrepreneurs verts mise en œuvre par le CAR/CPD, à savoir le manuel pour les entrepreneurs verts « Create your Green Business ». Le cours compte sur le soutien du CAR/CPD, du Fonds EcoEntreprises, de FaithInvest, de l'école de commerce Gabelli de l'université Fordham, de l'université Lehigh, de SEED et du programme de petites subventions du FEM.

**Réalisation stratégique 1.6 : Meilleure sensibilisation et vulgarisation.**

49. Conformément à la décision IG.24/4, après approbation par le Conseil des publications et le Secrétariat des publications du PNUE, le RED 2019, son résumé à l'intention des décideurs et ses messages clés ont été publiés, en anglais et en français, en tant que publications du PNUE. Le Secrétariat, soutenu par le CAR/Plan Bleu, a poursuivi la mise en œuvre du plan de communication du PAM sur le RED à l'échelle du système, avec des éléments de communication adaptés à un public large et à des groupes ciblés. Le plan de communication identifie les principaux groupes de publics et les meilleurs moyens de les faire participer, soit par le biais des canaux de communication propres au système PNUE/PAM-Convention de Barcelone, soit en tablant sur les capacités de diffusion des médias et d'autres multiplicateurs.

50. Le site Web remanié du PNUE/PAM, qui comprend une nouvelle mise en page, une structure révisée et un nouveau contenu, est en ligne depuis juin 2020. Une lettre a été envoyée en octobre 2020 pour informer les parties contractantes et les partenaires que la version complète du nouveau site Web est accessible sur [www.unepmap.org](http://www.unepmap.org) et [www.unep.org/unepmap](http://www.unep.org/unepmap) et pour leur demander de partager leurs observations et commentaires en tant qu'utilisateurs principaux du site Web. Lancé en octobre 2019 avec le hashtag #BarcelonaConvention, le compte twitter du PNUE/PAM renforce la visibilité du système PAM-Convention de Barcelone sur une importante plateforme de médias sociaux, sur laquelle sont présents la plupart des acteurs institutionnels de la gouvernance environnementale dans la région méditerranéenne.

51. La newsletter MED Newsletter 02/20 a été élaborée et diffusée, et des pages Web et des campagnes consacrées aux journées internationales de l'ONU (Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus et Journée de la côte méditerranéenne) ont été créées et lancées. L'Unité de coordination collabore avec le CAR/INFO sur la mise en œuvre de la stratégie de communication opérationnelle. Des réunions régulières du groupe de travail sur la communication du PAM sont organisées avec la participation de spécialistes de la communication des CAR. Un plan d'action assorti d'un calendrier est en cours d'élaboration et de suivi avec les contributions des composantes du PAM, conformément aux priorités opérationnelles définies dans le programme de travail.

52. Le Secrétariat a préparé conjointement avec l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) un communiqué de presse sur le rapport conjoint intitulé « Vers une mer Méditerranée plus propre : une décennie de progrès ». Le communiqué de presse a été publié le 21 septembre 2020 et une diffusion coordonnée sur les médias sociaux s'en est suivie, avec notamment un tweet de l'AEE (83 000 abonnés) mentionnant le compte twitter @UNEPMAPNews.

53. Le rapport du CAR/Plan Bleu sur l'économie bleue, qui présente les perspectives et les enseignements tirés de 40 études de cas, a été publié en janvier 2020 et présenté lors de plusieurs événements sur l'économie bleue. Deux notes sur les répercussions de la COVID-19 dans la région méditerranéenne ont été publiées en mai 2020. Le rapport SIMPEER a été publié sur Internet en juin 2020. Un rapport et sa synthèse sur les tendances démographiques ont été publiés en septembre 2020. Outre les publications liées au lancement du RED, 15 autres publications devraient être publiées et diffusées en 2020. Le CAR/Plan Bleu prépare également, avec ses partenaires, quatre événements dans le cadre du Congrès de l'UICN (sur les changements climatiques/le rapport MedECC, les solutions basées sur la nature, le RED 2019, et les outils de protection de la biodiversité dans les zones touristiques), dont trois événements en rapport avec la Méditerranée en coordination avec le CAR/ASP, avec pour objectif de mettre en valeur les

spécificités méditerranéennes.

54. Le Guide d'identification des espèces vulnérables capturées accidentellement en mer Méditerranée a été traduit en arabe par le CAR/ASP, le Guide d'identification et le Guide d'identification simplifié (pour le Maroc/la Tunisie/la Turquie) ont été imprimés et diffusés dans le cadre du projet Med-Bycatch, et un questionnaire sur les espèces marines a été préparé à l'occasion de l'IBD 2020 afin de promouvoir davantage ces produits. Le CAR/ASP a publié les documents suivants sur son site Web : Évaluation de l'état écologique et évaluation initiale préliminaire de la PEM dans l'aire marine de Vlora (Albanie) dans le cadre du projet pilote de PEM ; conservation des tortues marines au Liban ; plan d'action actualisé sur les poissons cartilagineux.

55. Un partenariat avec la Fondation Tunisia Cinema a été établi pour organiser l'EnviroFest (festival du film environnemental en Tunisie), afin de sensibiliser à la conservation des habitats et des espèces marines, en particulier dans 4 villes côtières (La Marsa les 26-27 juin, Monastir les 14-15 août, Sfax et Tunis en octobre/novembre 2020). Le CAR/ASP a organisé un webinaire le 18 juin et produit trois vidéos pour sensibiliser à la situation sur les îles Kuriat et à la conservation des tortues marines, et promouvoir la cogestion des AMP en Tunisie. Des affiches sont en cours de préparation avec l'APAL et l'association NGB sur les îles Kuriat et leurs caractéristiques biologiques. Le CAR/ASP a contribué au premier séminaire mondial en ligne sur l'aménagement de l'espace marin et l'économie bleue durable (en arabe) organisé par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO le 27 mai 2020, à un webinaire intitulé « L'environnement à l'heure de l'après COVID-19 », organisé par l'association tunisienne pour les Nations Unies (9 juin), et au forum « Quelle gouvernance pour la mer : préservation de la biodiversité et exploitation durable de la Méditerranée ».

56. Le CAR/CPD a diffusé deux nouvelles publications : a) les lignes directrices pour le traitement de la question des plastiques à usage unique dans les marchés publics en Méditerranée (élaborées dans le cadre de l'accord de coopération avec l'IMELS) <http://www.cprac.org/es/archivo-de-noticias/genericas/addressing-plastic-pollution-through-public-procurement-new-guidelines>, et b) les lignes directrices pour éliminer progressivement les sacs en plastique à usage unique en Méditerranée (adoptées lors de la COP 21) <http://www.cprac.org/es/archivo-de-noticias/genericas/guidelines-to-phase-out-single-use-plastic-bags-in-the-mediterranean-a>.

57. Le CAR/CPD a travaillé à la préparation d'une publication avec l'IPEN (International Pollutants Elimination Network) sur « les additifs toxiques des plastiques et l'économie circulaire », sur la base d'un document préparé par le CAR/CPD (document d'information de la BRS COP). La publication est disponible en quatre langues (anglais, français, espagnol et arabe) et comprend un avant-propos conjoint de Rolph Payet, Secrétaire exécutif du Secrétariat de la BRS et coordinateur du PNUE/PAM. Le lancement de la publication est prévu pour le 30 septembre.

58. La célébration régionale virtuelle de la Journée de la Côte méditerranéenne a été accompagnée de plusieurs événements locaux organisés par les partenaires et soutenus par le CAR/PAP, à savoir : dans le cadre du projet FEM Adriatique, le Ministère de l'environnement et du tourisme et l'Agence nationale des aires protégées d'Albanie ont organisé un atelier technique et une campagne de sensibilisation sur le thème « Ressources marines, l'énergie du tourisme bleu » ; en Croatie, une série d'activités liées à la protection des *Pinna nobilis* (grandes nacres) destinées aux enfants ; à Chypre, l'action #potavristou (tendre la main) organisée par l'Ambassadeur honoraire de la Côte de l'année dernière en collaboration avec le Ministère de l'environnement ; plusieurs événements pour les enfants sur le thème de la protection du corail rouge au Monténégro ; en Sardaigne, île italienne, une conférence de presse pour la présentation du contrat côtier Maristanis en présence du conseiller régional pour l'environnement et une réunion virtuelle sur les beautés et les menaces de la côte en collaboration avec la fondation MEDSEA ; la Semaine de la côte organisée par l'autorité de gestion EUSAIR à Izola (Slovénie) et en ligne dans le cadre de la présidence slovène de l'UE ; et la mise en lumière de la Journée de la Côte dans le cadre de l'atelier en ligne de la coalition EU4Ocean le 25 septembre.

59. Depuis mai 2020, le Secrétariat participe aux réunions mensuelles du Groupe de coordination du PNUE sur l'économie bleue durable (EBD), créé par la Direction générale de l'eau douce et de la mer de la Division des écosystèmes. En collaboration avec les programmes Regional Seas et d'autres partenaires, le Groupe de coordination de l'EBD soutient le développement des travaux en rapport avec l'EBD du PNUE, la coordination, l'intégration et la synthèse des flux de travail, la consolidation et la communication des résultats à travers le PNUE. Le Groupe de coordination de l'EBD soutient l'initiative d'économie bleue durable du PNUE, qui vise à faciliter les avantages économiques, sociaux et environnementaux durables des océans. L'un des principaux objectifs de l'initiative est de soutenir la riposte stratégique du PNUE à la COVID-19, en élaborant un récit économique vert-bleu complet et tourné vers l'avenir pour remplacer le récit économique actuel sur les océans, principalement axé sur la croissance, en débloquant des investissements et en stimulant une reprise qui fait appel aux océans dans un espace opérationnel sûr de la planète pour l'humanité et qui contribue à la réalisation de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

60. En septembre 2020, le Secrétariat a apporté une importante contribution, basée sur les engagements de la Déclaration ministérielle de Naples et d'autres documents stratégiques pertinents du PNUE/PAM, à la consultation de l'UpM sur les domaines thématiques prioritaires communs de l'après 2020 pour le programme d'action de l'UpM sur l'environnement et le climat en vue de la préparation de la deuxième réunion ministérielle de l'UpM sur l'économie bleue.

61. En août 2020, le Secrétariat a rejoint, en tant que membre fondateur, la « plateforme de la Coalition européenne pour les océans (EU4Ocean) », lancée le 8 juin 2020 à l'occasion de la Journée mondiale des océans. Soutenue par la Commission européenne, cette initiative met en relation des organisations, des projets et des personnes qui contribuent à la connaissance et à la gestion durable des océans, en renforçant la sensibilisation du public et la défense d'un océan sain dans toute l'Union européenne.

62. Le Secrétariat, y compris les composantes du PAM, a contribué à la préparation du rapport sur les mers régionales, dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 14, en vue de la prochaine conférence de l'ONU sur les océans. Des études de cas liées au plan régional sur les déchets marins et à la feuille de route pour un réseau écologiquement représentatif et géré de façon efficiente d'aires marines protégées en Méditerranée seront incluses dans ce rapport et détaillées dans son annexe complémentaire.

63. De plus amples informations sur la sensibilisation et la communication sont fournies dans le Rapport sur les questions spécifiques (document UNEP/MED BUR.90/6).

## **II. 2 Thème central I : POLLUTION TERRESTRE ET MARINE**

### **Réalisation stratégique 2.1 : Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et des quatre Protocoles portant sur la pollution, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants pertinents.**

64. Suite à la préparation du « Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre des plans régionaux pour la réduction de la DBO5 provenant des eaux usées urbaines et du secteur alimentaire, la réduction des rejets de mercure, l'élimination des POP et la gestion des déchets marins en Méditerranée », qui illustre l'état de mise en œuvre des mesures juridiquement contraignantes dans les plans régionaux susmentionnés pour l'exercice biennal 2018-2019, une évaluation finale de la mise en œuvre des mesures ciblées par les parties contractantes (d'ici 2021) est actuellement en cours. Ce travail complétera l'évaluation à mi-parcours des PAN actuellement en cours, qui vise à évaluer la mise en œuvre des PAN qui ont été mis à jour au niveau national sur la base des exigences des mesures juridiquement contraignantes des plans régionaux.

65. Le REMPEC a organisé la réunion sous-régionale sur la meilleure gestion des déchets marins provenant de sources maritimes dans les ports et les ports de plaisance de l'Adriatique à Sliema (Malte), du 29 au 30 janvier 2020, qui faisait partie des activités 2018-2019 financées par l'accord de coopération avec l'IMELS. Le REMPEC a contribué à la préparation du projet « Marine Litter-MED II » (financé par l'UE), assurant la continuité et s'appuyant sur les résultats de la première phase du projet, au cours de laquelle l'organisation des pilotes nationaux liés à la meilleure gestion des déchets marins provenant de sources maritimes dans les ports et les ports de plaisance du Liban avait été initialement programmée.

66. Suite à la signature du PAC Bosnie-Herzégovine, le REMPEC a relancé l'activité en faveur du développement du Plan d'urgence national, en réexaminant notamment le budget destiné à cette activité, budget provenant des économies découlant de l'organisation à distance d'événements en raison de la pandémie de COVID-19. Le processus de finalisation des annexes du plan d'urgence sous-régional de lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures entre Chypre, l'Égypte et la Grèce, en cours, a été suspendu à la suite du retrait de l'Égypte, en raison de procédures internes infructueuses.

67. Dans le cadre du projet West MOPoCo, le REMPEC a contribué à la préparation d'un premier projet d'étude, dirigé par la France, visant à identifier et à établir des synergies opérationnelles et administratives entre les accords sous-régionaux existants dans la région de la Méditerranée occidentale. Le REMPEC a également contribué à l'élaboration du modèle des manuels sur les mécanismes nationaux de mobilisation des équipements et des experts en cas d'urgence, a supervisé la réalisation par l'Espagne, la Tunisie et Malte, a aidé à la réalisation par la France et l'Italie, et a soutenu le démarrage du processus par l'Algérie et le Maroc.

68. Le REMPEC a mené des travaux préparatoires en vue de donner suite aux conclusions et recommandations de la troisième réunion du MENELAS concernant les travaux du groupe de travail du MENELAS et a lancé la phase 1 des travaux dudit groupe en septembre 2020. La quatrième réunion du MENELAS initialement prévue en septembre 2020 sera organisée à distance par le REMPEC le 2 décembre 2020. Le REMPEC a invité les parties contractantes à la Convention de Barcelone à communiquer des informations sur toute opération coordonnée de surveillance aérienne des rejets illicites de pollution par les navires.

69. En juillet, dans le cadre de l'activité régionale du projet WES sur l'élimination progressive des articles en plastique à usage unique en Méditerranée, le CAR/CPD a commencé à mettre au point la « composante peer-to-peer (entre pairs) ». Cette action, qui s'adresse aux pays du sud de la Méditerranée, vise principalement à fournir une assistance technique et à renforcer les capacités d'au moins 15 pairs désignés au cours du mois de septembre 2020. Au cours des mois de novembre et décembre, le CAR/CPD dispensera une formation régionale en ligne invitant un plus grand nombre de participants, notamment des représentants des pays des Balkans et de la Turquie et d'autres parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur (système de production de matières plastiques). Dans une phase finale, le CAR/CPD facilitera la contribution des pairs au processus de préparation des directives politiques visant à éliminer progressivement les articles en plastique à usage unique dans la région méditerranéenne. Il est prévu que, par cette activité, les pays partenaires du projet WES, les pays des Balkans et la Turquie, contribuent à élaborer et à mettre en œuvre des mesures efficaces destinées à réduire la consommation et les rejets de plastiques à usage unique dans l'environnement, conformément aux dispositions du plan d'action régional sur la gestion des déchets marins.

### **Réalisation stratégique 2.2 : Élaboration ou remise à jour de plans d'action nouveaux/existants, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.**

70. Suite à l'adoption de la Décision IG.24/10 de la COP 21 sur la mise à jour des annexes des Protocoles sur la pollution provenant de sources et d'activités situées à terre, en mer et dans les airs, MED POL est en train de réexaminer et de modifier les aspects identifiés nécessitant des mises à jour, comme proposé dans le document UNEP/MED WG.473/5/Rev.1. La première réunion du groupe de travail d'experts désigné par les pays pour la mise à jour des annexes du Protocole sur la pollution provenant

de sources et d'activités situées à terre se tiendra en ligne le 11 décembre 2020. La première réunion du groupe de travail d'experts chargé d'examiner les mises à jour de l'annexe du Protocole sur la pollution provenant de sources et d'activités situées en mer et dans les airs aura lieu en février 2021. Les deux réunions permettront d'aborder les mises à jour proposées et de formuler des observations en vue d'une élaboration plus approfondie.

71. Le MED POL a lancé des travaux de soutien aux parties contractantes dans la mise en œuvre du protocole sur la pollution provenant de sources et d'activités situées en mer et dans les airs ainsi que les activités prévues dans le cadre de la coopération bilatérale avec l'Organisation maritime internationale (OMI) : Convention de Londres/Protocole de Londres (LC/LP) signée le 9 octobre 2019. Ces travaux seront axés sur l'élaboration d'une procédure d'évaluation destinée à autoriser les activités de rejet des déblais de dragage. Les travaux fourniront également des orientations aux parties contractantes sur les programmes de contrôle de la conformité au titre du Protocole et identifieront les meilleures pratiques concernant la mise en œuvre nationale du Protocole de Londres en intégrant les bonnes pratiques régionales et mondiales dans le cadre du LC/LP, de HELCOM et du OSPAR.

72. MED POL a lancé des travaux sur la mise à jour du budget national de base national (BNB) des directives sur les polluants, sur la base des enseignements tirés du quatrième cycle du BNB. Les mises à jour intégreront des changements structurels et combleront les lacunes identifiées entre les systèmes BNB et PRTR (y compris E-PRTR), afin de rationaliser la gestion des données, en améliorant à terme la qualité des données soumises par les parties contractantes, tout en identifiant les meilleures pratiques permettant d'utiliser les données de manière complémentaire lors des rapports. Les travaux se concentrent sur l'élaboration de normes de surveillance et de techniques de détermination des rejets depuis des sources ponctuelles concernant les principaux secteurs identifiés par l'« Évaluation technique des progrès accomplis pour une Méditerranée plus propre » (rapport n° 8/2020 de l'AEE). Les principaux secteurs comprennent le conditionnement alimentaire, la production d'énergie, la fabrication de produits pétroliers raffinés, la fabrication de textiles, la fabrication de métaux et les rejets de pollution provenant d'activités offshore.

73. Dans le cadre de la mise à jour susmentionnée de la méthodologie du BNB, une étude complémentaire a été lancée pour établir les techniques de recensement des rejets provenant de sources non ponctuelles, notamment l'agriculture, l'aquaculture, ainsi que le ruissellement des eaux de captage. Les sources diffuses et l'aquaculture compléteront les activités de surveillance des nouveaux plans régionaux en cours d'élaboration pour l'agriculture et l'aquaculture.

74. MED POL a lancé des travaux pour améliorer le Plan régional sur le traitement des eaux usées municipales et pour développer un nouveau plan régional sur la gestion des boues d'épuration. La première réunion des experts du groupe de travail désigné par les pays pour l'examen des deux nouveaux projets de plans régionaux se tiendra en ligne les 9 et 10 décembre 2020 pour discuter des mesures proposées et formuler des observations en vue d'une élaboration plus approfondie.

75. Le REMPEC a initié la révision de MIDSIS-TROCS 3.0 (<http://midsis.rempec.org>), a lancé un processus de consultation, par le biais du Groupe de travail technique méditerranéen (GTTM), pour l'établissement d'un système commun de communication d'urgence pour la Méditerranée dans le cadre du Projet West MOPoCo ([www.westmopoco.rempec.org](http://www.westmopoco.rempec.org)). Les profils nationaux du REMPEC ont été revus et mis à jour par les partenaires du projet West MOPoCo (à savoir l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte, le Maroc et la Tunisie, ainsi que Monaco) avec leur liste respective d'équipements d'intervention et d'experts sur le MEDGIS-MAR.

76. Le processus d'élaboration de lignes directrices politiques visant à éliminer progressivement les articles en plastique à usage unique est en cours et passera par la préparation du rapport de base sur le plastique à usage unique en Méditerranée. Des données et des informations (production, consommation, traitement de fin de vie, etc.) ont été recueillies dans quatre pays pilotes (Égypte, Grèce, Maroc et Monténégro) concernant quatre articles en plastique à usage unique sélectionnés : les bouteilles, les pailles, les récipients alimentaires et les filtres à cigarettes. Ces données serviront à modéliser l'effet des différentes mesures politiques sur ces articles. De plus, des études de cas mondiales ont été préparées pour illustrer la mise en œuvre de différentes options stratégiques. Le rapport devrait être achevé d'ici octobre 2020.

### **Réalisation stratégique 2.3 : Renforcement et application de la législation et des politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine au niveau national, notamment par leur exécution et leur intégration dans les processus sectoriels.**

77. Une méthode pour l'évaluation à mi-parcours des PAN a été élaborée en 2019, les travaux commençant au quatrième trimestre de 2020. MED POL a lancé le processus de préparation du rapport d'évaluation à mi-parcours sur l'état de mise en œuvre des PAN actualisés pour la période 2015-2020. La méthode d'évaluation à mi-parcours consiste à évaluer les objectifs opérationnels des PAN par rapport aux mesures techniques, d'investissement, institutionnelles et politiques mises en œuvre au niveau national. L'évaluation à mi-parcours sera complétée par des mises à jour des fiches d'évaluation des PAN pour la période concernée.

78. Le CAR/CPD a apporté un soutien initial à la Tunisie pour l'élaboration d'une stratégie de communication après la publication du décret visant à interdire les sacs plastiques à usage unique dans le pays. Ce soutien a été sollicité par la Tunisie. Le CAR/CPD a amorcé un échange avec le Liban pour définir des activités d'assistance technique au sujet des articles en plastique à usage unique et les sacs en plastique à usage unique (à la suite des activités mises en œuvre dans le cadre du projet Marine Litter Med I). La situation actuelle et l'instabilité politique au Liban pourraient ralentir le processus. Le CAR/CPD a préparé un plan de travail détaillé des activités mises en œuvre dans le cadre du sous-projet 1.1 sur les effets des nouveaux POP et du mercure du Medprogramme (qui comprend un soutien juridique au Liban, au Maroc et à la Tunisie). Par ailleurs, le CAR/CPD a préparé une première note conceptuelle pour l'élaboration d'une initiative de gestion locale des déchets organiques visant à s'orienter vers une

économie circulaire dans ce secteur au Maroc. Une première discussion a eu lieu avec le point focal du CAR/CPD et l'expertise de l'Agence catalane de gestion des déchets a été mobilisée.

79. Suite à l'intérêt exprimé par l'Algérie et l'Égypte lors de la dernière réunion des points focaux du REMPEC, deux consultants nationaux ont été recrutés pour élaborer le plan d'action national pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2016-2021). Les consultations sont toujours en cours avec d'autres parties contractantes à la Convention de Barcelone, à savoir l'Algérie et Malte. Afin de faciliter la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin, le REMPEC a participé à une réunion interministérielle *ad hoc* réunissant les autorités compétentes tunisiennes et le Secrétariat et le REMPEC (Tunis, Tunisie, 11 mars 2020) pour aborder la Décision IG.24/8. Compte tenu de l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19, les ateliers nationaux qui devaient être organisés en Algérie, en Égypte et au Liban sur la ratification et la mise en œuvre effective de l'annexe VI de MARPOL ont été reportés à fin 2020. Ils seront organisés à distance sous réserve de la confirmation des dates et de la participation des parties prenantes par les autorités compétentes concernées.

#### **Réalisation stratégique 2.4 : Surveillance et évaluation de la pollution marine.**

80. Des travaux sont en cours pour rendre opérationnels les moyens visant à soutenir la mise en œuvre des PISE nationaux, la préparation des dictionnaires de données liés aux indicateurs communs 18 et 20, ainsi que l'application des systèmes d'AQ/CQ dans le système d'information des PISE, conformément au programme de travail et au budget pour l'exercice biennal 2020-2021 et à la feuille de route 2023 MED QSR. Le MED POL a planché sur la mise en place des moyens nécessaires à la mise en œuvre de plusieurs activités liées au Groupe pollution du PISE, avec pour objectif : i) l'harmonisation et la normalisation des méthodes de surveillance et d'évaluation conformément au PISE ; ii) la préparation de la proposition de règles d'intégration et d'agrégation pour la surveillance, l'évaluation et la communication des données sur l'état du milieu marin en vue d'une évaluation intégrée du BEE ; iii) la préparation de la proposition des échelles d'évaluation pour les objectifs écologiques 5, 9 et 10, en tenant compte également des objectifs écologiques 1, 7 et 8.

81. Suite à la finalisation et à la signature de l'accord du PNUE/PAM avec le Laboratoire d'études du milieu marin (MESL) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour l'exercice biennal 2020-2021, des activités ont été lancées afin de continuer à soutenir des programmes d'assurance qualité harmonisés et coordonnés au niveau national, ainsi que de préparer les protocoles d'application des bonnes pratiques de laboratoire relatives à l'eutrophisation et aux contaminants.

82. Les lignes directrices de surveillance relatives aux indicateurs communs 13, 14, 17 et 20 du PISE sont préparées en vue des prochaines réunions intégrées du CORMON (par téléconférence, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2020), tandis que les lignes directrices de surveillance relatives à l'indicateur commun 18 du PISE, ainsi que les lignes directrices de surveillance relatives à l'assurance qualité et à la communication des données sont en cours de finalisation en vue des réunions du CORMON sur la surveillance de la pollution qui se tiendront en 2021. En ce qui concerne les indicateurs communs du PISE pour les déchets marins, des outils méthodologiques pour la surveillance des microplastiques flottants ainsi que des valeurs de référence actualisées et une proposition de valeurs seuils pour l'indicateur commun 22 du PISE sont en cours de préparation pour être examinés lors de la réunion intégrée du CORMON (du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2020).

83. Afin de soutenir le renforcement des capacités nationales, des questionnaires ont été préparés et soumis aux points focaux MED POL respectifs pour connaître leur avis, dans le but d'évaluer les capacités des laboratoires compétents du PISE en ce qui concerne : i) la disponibilité des équipements ; ii) l'expérience en matière de collecte et de traitement des échantillons ; iii) les procédures analytiques ; iv) l'application des bonnes pratiques de laboratoire, en proposant respectivement des recommandations pertinentes à examiner lors des réunions de la CORMON sur la surveillance de la pollution. Les activités MED POL en cours sont également axées sur l'amélioration des critères d'évaluation liés aux indicateurs communs 17 et 18 du PISE, ainsi que sur la préparation des critères d'évaluation liés à l'indicateur commun 14 du PISE, afin de compléter la préparation des méthodes d'évaluation thématique intégrée du BEE pour les objectifs écologiques 5, 9 et 10 du PISE en vue des réunions de la CORMON sur la surveillance de la pollution.

84. Conformément aux décisions IG.22/7 et IG.23/6 de la Conférence des Parties, qui prévoient que « les parties contractantes communiquent régulièrement des données de qualité provenant de la mise en œuvre des programmes nationaux intégrés de surveillance et d'évaluation mis à jour », l'appel a été lancé en juin 2020 pour que les parties contractantes commencent à télécharger et à partager leurs données de surveillance conformes aux dictionnaires et aux normes de données approuvés pour les 11 indicateurs communs du PISE sélectionnés, respectivement les indicateurs communs 1, 2, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22 et 23. Les parties contractantes ont été invitées à télécharger toutes les données disponibles et compatibles, au plus tard en septembre 2020. Les nouvelles données de surveillance pour 2020 doivent être téléchargées au plus tard le 31 janvier 2021.

#### **Réalisation stratégique 2.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.**

85. Des travaux sont en cours en coordination avec le LC/LP et l'Organisation maritime internationale (OMI) pour renforcer et développer davantage les techniques de surveillance des activités de déversement et de contrôle du respect des conditions d'autorisation, ainsi que pour identifier le renforcement des capacités et l'assistance technique aux parties contractantes. La collaboration comprendra une réunion conjointe avec la LC/LP sur les meilleures pratiques concernant les conditions d'autorisation



de l'élimination des débris de dragage dans le cadre du protocole sur la pollution provenant de sources et d'activités situées en mer et dans les airs.

86. L'atelier régional pour le renforcement de la coopération régionale en matière de pétrole et de substances nocives et potentiellement dangereuses en Méditerranée (MEDEXPOL 2020), qui devait initialement se tenir à Monaco du 27 au 29 octobre 2020, sera organisé sous forme de réunion à distance en raison de la pandémie de COVID-19, afin de présenter et d'aborder les résultats du projet pour une intégration plus poussée au niveau méditerranéen. L'atelier sous-régional sur l'évaluation du niveau de planification de la réponse aux marées noires et de la gestion de la préparation, menée à Tirana (Albanie), est reporté à février 2021.

87. Le CAR/CPD a finalisé le défi #BagToTheFuture organisé en Égypte en appui à deux initiatives commerciales. Les vidéos des deux gagnants du défi ont été sélectionnées et diffusées. Le CAR/CPD a rédigé des TdR pour le développement d'une activité de formation visant à soutenir l'écosystème de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Des discussions sont en cours avec les partenaires concernés pour développer davantage l'activité sur la base des besoins locaux et de la situation actuelle. Le CAR/CPD a entamé sa coordination avec les organisateurs de l'événement « Circular Economy Hotspot - Catalonia » afin de faciliter la participation des représentants des pays méditerranéens à l'événement, qui, en raison de la COVID-19, a été reporté à novembre 2021. L'événement sera l'occasion de tirer des enseignements de cas concrets de mise en œuvre de l'économie circulaire.

88. Le CAR/CPD a préparé les termes de référence d'une action de démonstration innovante concernant la collecte sélective des déchets d'emballage dans une localité cible au Maroc, en coordination avec l'ACR+. Les TdR ont été partagés avec les points focaux concernés au Maroc et sont en cours de discussion pour pouvoir les adapter au contexte actuel lié à la COVID-19.

### **Réalisation stratégique 2.6 : Coopération renforcée aux niveaux national, sous-régional et régional pour lutter contre la pollution marine et la prévenir.**

89. Sur la base d'une session de brainstorming, le CAR/CPD a élaboré une note conceptuelle visant à définir les principales caractéristiques du Prix des entreprises vertes pour la Méditerranée. La note conceptuelle a été présentée au Comité directeur de la CMDD et a été accueillie favorablement par ses membres. Le CAR/CPD a entamé le processus juridique pour sa création et a sélectionné des experts externes pour développer l'identité visuelle du prix et préparer une campagne de diffusion pour son lancement d'ici la fin de l'année.

### **Réalisation stratégique 2.7 : Identifier et aborder les questions nouvelles et émergentes, selon les nécessités.**

90. Le REMPEC, par l'intermédiaire de l'OMI, a lancé, en juin 2020, un appel à propositions sur la fourniture de services de conseil liés à la mise en œuvre de la feuille de route pour la désignation éventuelle de l'ECA Med SOx, qui couvrirait le LOT 1 (mise à jour du projet initial soumis à l'OMI), le LOT 2 (mesures terrestres de contrôle des émissions de SOx et de particules dans les États côtiers méditerranéens) et le LOT 3 (analyse de l'approvisionnement en carburant et des méthodes alternatives de mise en conformité). Les travaux respectifs ont été lancés, et les premiers résultats ont été rendus disponibles, comme prévu, en septembre 2020, pour une consultation ultérieure par l'intermédiaire du comité technique d'experts de la ou des zones de contrôle des émissions de SOx. Le REMPEC a également contribué à la préparation par le Plan Bleu/CAR d'un appel à propositions pour l'« Évaluation complémentaire des répercussions économiques pour la désignation éventuelle de la Méditerranée comme zone de contrôle des émissions de SOx » qui couvrirait le LOT 4. Au cours de la période concernée, le système de la Convention PAM-Barcelone a permis de sensibiliser à cette question par le biais de diverses publications et d'un outil de cartographie.

91. Le CAR/CPD a examiné le projet de document d'option sur la mise en place d'une économie circulaire concernant le plastique et la réduction de ses effets sur l'environnement et la santé (avec l'unité Produits chimiques et santé du PNUE). La préparation de la version finale est en attente de l'élaboration d'un nouvel accord avec le PNUE. Le CAR/CPD a finalisé le rapport intitulé « Encourager les pratiques commerciales et les initiatives de collaboration pour prévenir les déchets d'emballages plastiques dans le secteur alimentaire et des boissons et, à terme, lutter contre la pollution marine par les plastiques ». Une stratégie de diffusion est en cours de préparation. Le CAR/CPD prévoit également l'organisation d'un webinaire pour présenter le rapport.

## **II.3 Thème central II : BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES**

### **Réalisation stratégique 3.1 : Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone, et ses Protocoles pertinents et autres instruments.**

92. Une consultation est menée avec les points focaux ASP/DB sur l'approche choisie pour la mise en place et le fonctionnement du groupe d'experts *ad hoc* sur les aires marines protégées en Méditerranée pour la prochaine période. Il leur a été demandé de proposer des experts indépendants potentiels (et leur CV) pour devenir membres du groupe. Une liste d'experts qualifiés dans chaque domaine de compétence du groupe a été établie et un sondage en ligne a été organisé auprès des points focaux de l'ASP/DB. Les 16 experts indépendants ont finalement été sélectionnés. Leur composition respecte une pleine égalité des genres (8 femmes et 8 hommes) et une bonne représentation géographique de toutes les sous-régions écologiques méditerranéennes. En outre, les organisations partenaires membres du groupe ont été invitées à désigner le représentant de leur organisme scientifique. Le programme de travail proposé pour la période 2020-2021 est en cours de définition par le CAR/ASP, pour un début des travaux et des discussions du groupe en ligne d'ici octobre 2020.

93. Le Forum des aires marines protégées de Méditerranée de 2020 est organisé conjointement par le CAR/ASP, MedPAN, le

WWF Méditerranée et la Fondation Prince Albert II de Monaco, et devait avoir lieu du 30 novembre au 2 décembre 2020 à Monaco. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, l'événement a été reporté à fin 2021 ou début 2022 (décision prise par le comité directeur du Forum en juillet 2020) et des sessions virtuelles du Forum seront organisées du 30 novembre au 4 décembre 2020. Une feuille de route pour l'après 2020 concernant les AMP méditerranéennes, qui fait partie du processus de collaboration du forum des AMP, est préparée conjointement par le MedPAN, CAR/ASP et WWF, en consultation avec les autres organisations partenaires membres du comité directeur du Forum.

94. La base de données des aires marines protégées de Méditerranée (MAPAMED) est une propriété commune et est administrée conjointement par le CAR/ASP et MedPAN. Un manuel d'utilisation spécifique a été rédigé par le CAR/ASP et le MedPAN en vue de faciliter la compréhension par les différents utilisateurs de la méthode de collecte des données et du contenu de la base de données. Un protocole d'accord spécifique définissant les obligations et les responsabilités du CAR/ASP et MedPAN en matière de développement, de maintenance, d'exploitation, d'analyse et de diffusion de la base de données MAPAMED a été rédigé et fait actuellement l'objet de consultations avec les points focaux du ASP/DB, en vue de sa signature.

95. Le REMPEC a pris contact avec le CAR/ASP en vue de soumettre le projet de document d'orientation concernant l'identification et la désignation des aires maritimes particulièrement sensibles (PSSA) en relation avec les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM) aux parties contractantes de la Convention de Barcelone pour commentaires avant sa soumission à la réunion des points focaux du REMPEC.

### **Réalisation stratégique 3.2 : Élaborer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices pour la conservation de la diversité biologique et des écosystèmes marins et côtiers.**

96. Une note conceptuelle sur l'élaboration d'une stratégie régionale pour l'après 2020 sur les aires marines protégées (AMP) et autres mesures efficaces de conservation par aire en Méditerranée a été élaborée en consultation avec le Secrétariat. En outre, des projets de mandat pour l'embauche d'un consultant chargé d'aider le CAR/ASP à préparer le document de stratégie régionale pour l'après-2020 sont en cours de préparation et seront communiqués aux points focaux de l'ASP/DB. Sur la base de leurs commentaires, un appel ouvert à des services de conseil sera lancé en octobre 2020.

97. La classification actualisée des types d'habitats marins benthiques pour la région méditerranéenne a été transmise par le secrétariat du PNUE/PAM à l'AEE, afin qu'elle soit incluse dans l'European Union Nature Information System (EUNIS). En outre, le document du FDS a été mis à jour avec la nouvelle liste de référence des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation en Méditerranée et a été envoyé aux points focaux ASP/DB.

98. L'évaluation et la mise à jour du plan d'action régional concernant les habitats sombres et les cétacés sont en cours. Le questionnaire pré-rempli correspondant à chaque pays a été complété et envoyé aux parties contractantes pour qu'elles l'approuvent et le complètent si nécessaire. Les TdR pour l'identification des premiers éléments visant à l'élaboration de la liste de référence des types d'habitats pélagiques en mer Méditerranée sont en cours de préparation et devraient être diffusés aux points focaux ASP/DB d'ici fin septembre 2020. Un consultant est déjà engagé pour l'élaboration du « Manuel d'interprétation » de la nouvelle liste de référence des types d'habitats benthiques marins en Méditerranée. Sa première version sera prête d'ici janvier 2021 pour une consultation nationale.

99. Dans le cadre du projet MedBycatch, le Maroc, la Tunisie et la Turquie ont entamé l'élaboration d'un rapport national d'analyse des données sur les prises accidentelles, basé sur les données recueillies dans le cadre du programme d'observation des prises accidentelles de mars 2019 à mars 2020. Le CAR/ASP a mis en place une équipe d'experts nationaux pour élaborer le rapport tunisien. Le « Manuel sur la collecte de données de surveillance normalisées sur les captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée et en mer Noire » est publié par la CGPM. Le document a été élaboré avec les contributions du CAR/ASP, ACCOBAMS, BirdLife Europe et Central Asia, IUCN Med et MEDASSET. La version française est en cours de préparation. Dans le cadre du projet MedBycatch, le CAR/ASP a également passé un contrat avec l'INSTM (Institut national des sciences et technologies marines de Tunisie) pour élaborer et tester un engin de pêche modifié qui atténue la capture accidentelle d'espèces vulnérables. Le CAR/ASP a fourni plusieurs contributions au document de politique des données sur les prises accessoires proposé par la CGPM et a participé aux réunions organisées en juillet et septembre 2020 consacrées à la politique des données.

100. Dans le cadre du projet MAVA sur les espèces, trois rapports des régions du projet, à savoir la mer d'Alboran, le détroit de Sicile/plateau tunisien et le bassin central de la mer Égée/Chypre, ont été préparés et réunis en un seul rapport intitulé « MAVA Vulnerable Species Knowledge, Mediterranean Gap Analysis ». Après son examen par le Comité directeur du projet, le CAR/ASP a prévu d'éditer et de partager ce rapport compte tenu de la pertinence de ses conclusions et recommandations. Un document sur le rôle et la contribution de la Convention de Barcelone et de ses composantes dans les processus liés à la surveillance et à l'évaluation du bruit sous-marin en Méditerranée a été élaboré dans le cadre de la composante du projet CAR/ASP Quiet MED II.

### **Réalisation stratégique 3.3 : Renforcer l'application au niveau national des politiques de conservation de la diversité biologique, et des mesures stratégiques et législatives.**

101. Le point focal ASP/DB d'Israël a été contacté afin d'entamer la préparation de l'élaboration du PAN sur les espèces non indigènes (ENI), avec l'aide du CAR/ASP. Le PAN pour la conservation des espèces coralligènes au Liban est en cours de

préparation avec l'aide du CAR/ASP.

102. Des PAN pour la conservation des tortues marines ont été élaborés pour la Libye, le Liban et l'Espagne et sont en cours de discussion et d'approbation au niveau national. Dans le cadre de l'initiative d'enquête ACCOBAMS, le CAR/ASP a soutenu l'analyse des données de terrain recueillies dans les eaux territoriales de la Tunisie sur la distribution de la mégafaune marine, établie grâce à un stage d'étudiants de l'université de La Rochelle (France). Le CAR/ASP soutient la mise en œuvre du programme de surveillance de la population de phoques moines et de dauphins dans les archipels ioniens intérieurs et le golfe d'Ambracie, en Grèce. Des programmes de surveillance des nids de tortues marines ont été mis en œuvre en Tunisie, en Égypte et au Liban durant l'été 2020, avec le soutien du projet MAVA sur les tortues marines, coordonné par le CAR/ASP.

103. Le CAR/ASP soutient l'élaboration de plans de gestion et d'activités pour : i) la réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban ; ii) le golfe de Syrte en Libye ; et iii) la région de Rachgoun en Algérie. Ces activités sont mises en œuvre dans le cadre du projet PISE-AMP financé par l'UE. Depuis la signature de l'ACP entre le CAR/ASP et le PNUE le 27 janvier 2020, le CAR/ASP a commencé à préparer les activités nationales détaillées et le plan de travail qui ont été abordés lors de la réunion de coordination du projet, tenue à Athènes (Grèce), les 12 et 13 février 2020 et approuvés lors du lancement et de la première réunion du Comité directeur du projet (Tunis (Tunisie), 10 mars 2020). Des études écologiques et socioéconomiques complémentaires sont actuellement en cours.

104. Dans le cadre du projet MedBycatch (phase 1), le CAR/ASP a passé un contrat avec l'INSTM (Institut national des sciences et technologies marines de Tunisie) pour élaborer et tester un engin de pêche modifié qui atténue la capture accidentelle d'espèces vulnérables. Des essais fructueux de réduction des prises accessoires ont commencé en mars 2020, mais en raison de la pandémie de COVID-19, le travail sur le terrain a été mis temporairement à l'arrêt. Des essais d'atténuation devraient reprendre en phase 2 du projet. Dans le cadre du projet MedBycatch (phase 1), le CAR/ASP participe également aux réunions en ligne consacrées à la réduction des prises accidentelles au Maroc (28 avril 2020), en Turquie (9 juin 2020) et a organisé une réunion en ligne pour la Tunisie (30 avril 2020). Dans le cadre du projet MedBycatch, le CAR/ASP a également organisé, en coordination avec les partenaires du projet, une réunion en ligne le 23 septembre 2020 pour présenter les résultats de la phase 1 du projet et les activités prévues pour la Tunisie dans le cadre de la phase 2.

105. Le CAR/ASP coordonne la mise en œuvre du projet financé par MAVA « Atténuer la déprédation des dauphins dans les pêcheries méditerranéennes, unir les efforts pour renforcer la conservation des cétacés et la pêche durable » en Tunisie.

#### **Réalisation stratégique 3.4 : Surveillance, inventaire et évaluation de la diversité biologique en mettant l'accent sur les espèces menacées ou en danger, les espèces non indigènes et les habitats clefs.**

106. La collecte de données NIS des pays du sud de la Méditerranée est en cours et la feuille de route pour l'élaboration de la situation et de l'état de référence des NIS sera préparée une fois la collecte de données terminée et examinée par les experts de la réunion intégrée du CORMON. La mise en œuvre de la deuxième phase du Programme intégré de surveillance et d'évaluation (PISE) est en cours dans le cadre du projet PISE-AMP, financé par l'UE. Les questions transversales, les modalités d'intégration entre les groupes et les critères d'évaluation du PISE sont en cours et seront examinées et abordées lors de la réunion du CORMON de 2021.

107. Dans le cadre de la mise en œuvre du PAN égyptien pour la conservation de la végétation marine, la surveillance commencera avec l'aide du CAR/ASP.

108. Dans le cadre du projet Adriatique du FEM, une étude PISE relative à la baie de Patok-Rodoni (Albanie) a débuté fin 2019. La phase 1 de l'étude (rapport de démarrage) a été réalisée mais l'enquête de terrain (phase 2) prévue pour mars 2020 a été temporairement suspendue en raison de la pandémie de COVID-19. Un suivi continu de la situation a été assuré par le CAR/ASP en étroite coordination avec les représentants albanais. L'enquête sur le terrain devrait démarrer en octobre 2020. Par ailleurs, dans le même cadre, l'élaboration d'un rapport « Vers un BEE pour l'Albanie et le Monténégro » a débuté en mai 2020 par le CAR/ASP et le CAR/PAP, en coordination avec l'Unité de coordination.

109. Une correspondance relative à l'examen périodique des ASPIM (y compris le suivi des examens précédents et à venir) a été fournie aux points focaux ASP/DB des parties contractantes concernées au cours de la deuxième moitié du mois de mars. Les points focaux ASP/DB de Chypre, de la France, de l'Italie, du Maroc et de l'Espagne seront contactés en octobre 2020, afin de mettre en place les commissions techniques consultatives et de discuter des meilleures modalités pour un déroulement optimal des examens ordinaires des ASPIM en 2020 et 2021, notamment en fonction des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19.

110. Des enquêtes de terrain visant à déterminer la répartition des principaux habitats marins, y compris les plus sensibles, sont en cours en Tunisie dans le cadre du projet MedKeyHabitats II financé par la Fondation MAVA. Des cartes de répartition et de sensibilité des principaux habitats marins à Malte, au Maroc, en Algérie et en Turquie sont disponibles sur la plateforme méditerranéenne de la biodiversité.

#### **Réalisation stratégique 3.5 : Assistance technique et renforcement des capacités aux niveaux régional, sub-régional et national pour renforcer l'application des politiques et le respect des législations nationales relatives à la diversité biologique.**

111. Une session de formation régionale sur l'identification des habitats marins clés (Indicateurs communs CI-1, EO1 et CI-2,



EO1 du PISE) et l'utilisation de l'application Web du Formulaire d'entrée de données standard (FDS) et de la Plateforme méditerranéenne de biodiversité (MBP) est prévue par le CAR/ASP au cours du premier semestre 2021 en synergie avec le projet PISE/AMP.

112. Le CAR/ASP a participé à l'atelier en ligne QUIETMED 2 : Session de formation (II) pour les autorités compétentes des États membres de l'UE avec pour objectif de soutenir la mise en œuvre du Cadre de la stratégie pour le milieu marin : nouvelles mesures coordonnées au niveau régional (les 10 et 11 septembre 2020).

113. Dans le cadre du projet « ODYSSEA » financé par l'UE, après deux universités d'été tenues en 2018 (sur « l'océanographie opérationnelle pour la science, les affaires et la société ») et en 2019 (sur « l'océanographie et la pêche en Méditerranée »), le CAR/ASP dirige la préparation d'une troisième école sur le thème de « l'océanographie spatiale ». Initialement prévu en Tunisie en septembre 2020, avec 25 à 30 participants en provenance des pays méditerranéens, il a été reporté en raison de la COVID-19 et se déroulera sous la forme d'un webinaire géré par le CAR/ASP à l'automne 2020, destiné aux jeunes scientifiques et aux gestionnaires d'observatoires. Au cours des trois premiers mois de 2020, le CAR/ASP a échangé et obtenu la confirmation des institutions clés suivantes pour soutenir la formation grâce à leur expertise : le COSPAR (Committee on Space Research), le LEGOS (Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales), l'ESA (Agence spatiale européenne) et l'EUMETSAT (Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques).

114. Le CAR/CPD a sélectionné trois projets pilotes pour la mise en œuvre de solutions de prévention des déchets marins dans les AMP. Les trois projets pilotes seront mis en œuvre à Cabo de Gata (Espagne), Delta del Ebre (Espagne) et Miramare (Italie). L'accent sera mis sur la mise en place de systèmes de verres réutilisables, de collecte des emballages de boissons et des filets à moules. Les actions pilotes qui devaient avoir lieu cet été ont été reportées à l'été prochain en raison de la pandémie de COVID-19.

### **Réalisation stratégique 3.6 : Meilleure coopération aux niveaux national, sous-régional et régional pour protéger et conserver la diversité biologique et les écosystèmes.**

115. La version finale du programme de travail conjoint CAR/ASP-ACCOBAMS, présentée et abordée lors de la 13<sup>e</sup> réunion du Comité scientifique de l'ACCOBAMS (Cap d'Ail (France), du 26 au 28 février 2020), a été annexée au nouveau mémorandum d'accord, révisée par l'Unité de coordination et signée par le CAR/ASP et l'ACCOBAMS.

116. Les principales activités communes se concentreront sur la mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée par le biais du processus PISE/EcAp et du projet Quiet MED II, de l'évaluation et la mise à jour du plan d'action pour la conservation des cétacés en Méditerranée, et d'un programme de renforcement des capacités. Le CAR/ASP a préparé deux projets de mémorandums à conclure avec le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN) : a) un mémorandum-cadre de collaboration entre le CAR/ASP et le MedPAN ; et b) un mémorandum d'accord entre le CAR/ASP et le MedPAN au sujet de la base de données sur les aires marines protégées en Méditerranée (MAPAMED). Ces projets de mémorandums ont été approuvés par l'unité de coordination du PNUÉ/PAM et transmis aux points focaux de l'ASP/DB, en vue de leur signature en temps opportun par les deux organisations.

## **II.4 Thème central III : INTERACTIONS ET PROCESSUS TERRE -MER**

### **Réalisation stratégique 4.1 : Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants.**

117. Pour soutenir l'évaluation socio-économique des mesures des stratégies et plans d'action régionaux, le CAR/Plan Bleu a poursuivi sa participation au projet MEDREGION.

### **Réalisation stratégique 4.2 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.**

118. Des consultants ont été recrutés pour aider le CAR/PAP à préparer une boîte à outils destinée à compléter la phase analytique du processus de PEM et ce travail a commencé. Le concept initial de la boîte à outils est attendu en octobre 2020, date à laquelle il sera soumis aux parties contractantes pour consultation.

119. A l'invitation du CAR/PAP et du point focal du PAM pour la Slovénie, les représentants du CAR/PAP ont participé à une réunion de coordination au Ministère slovène de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Le principal point de l'ordre du jour était lié à deux documents stratégiques préparés par le ministère, à savoir la stratégie de développement spatial et la PEM en Slovénie. Ces deux documents sont étroitement liés à la mise en œuvre du protocole GIZC et de son cadre régional commun. Avant la réunion, le CAR/PAP a examiné les deux projets afin d'évaluer leur corrélation avec le Protocole, et a préparé des commentaires écrits et des suggestions de modification. La conclusion est que les deux documents font clairement référence aux exigences du protocole qui peuvent être appliquées par le biais d'instruments d'aménagement du territoire, tels que le recul côtier, l'utilisation des indicateurs du PISE et l'adaptation aux changements climatiques.

### **Réalisation stratégique 4.3 : Renforcement de l'application au niveau national.**

120. L'accord pour le PAC Bosnie-Herzégovine a été signé le 29 juin 2020 et le coordinateur national du projet a été engagé à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Début septembre, il a déjà rendu visite aux autorités et institutions nationales et locales concernées et a

soumis des invitations pour devenir membre du Comité directeur du PAC au sein duquel le CAR/PAP représentera le PNUE/PAM. En collaboration avec le responsable du CAR/PAP chargé de ce PAC, le coordinateur national du projet a élaboré des appels d'offres pour la mise en œuvre des activités du projet. Le premier à démarrer sera celui sur le tourisme durable. Dans le cadre de ce PAC, le REMPEC a commencé à travailler sur le Plan national d'urgence pour la Bosnie-Herzégovine.

121. Sur la base des études de faisabilité préparées en 2019 pour le PAC entre Chypre et Israël, le CAR/PAP a rédigé l'accord du PAC, qui a été abordé avec les deux pays lors de deux réunions Webex organisées le 15 juin et le 8 septembre. Le projet a été jugé acceptable pour les deux pays avec quelques suggestions de modifications mineures. Une fois que les deux pays auront fourni des informations sur leur contribution financière au projet, le CAR/PAP partagera le projet d'accord avec les autres composantes du PAM pour déterminer s'il y a un intérêt et une possibilité pour leur participation.

122. Une proposition sur la manière d'utiliser la contribution de l'IMELS apportée lors de l'exercice biennal précédent a été préparée par le CAR/PAP et soumise au Secrétariat pour de nouvelles négociations avec l'IMELS. Deux options ont été proposées concernant les activités et les résultats possibles : jusqu'en 2020 et jusqu'en juin 2021. Les deux pays ont réaffirmé leur intérêt pour ce projet.

#### **Réalisation stratégique 4.4 : Surveillance et évaluation.**

123. Après plusieurs consultations avec les autorités et institutions concernées, il a été convenu que la méthodologie des interactions terre-mer (LSI) développée dans le cadre des projets SUPREME et SIMWESTMED serait testée à Malte. Toutes les activités préparatoires ont été accomplies (accord et mandat préparés, et équipe de travail formée) et l'activité a commencé en juillet lorsque la première réunion du comité technique s'est tenue en ligne.

124. Le CAR/PAP a contribué aux activités préparatoires du groupe « côte et hydrologie » pour la prochaine réunion du CORMON, et a communiqué avec les pays pour accélérer la nomination des responsables chargés d'importer les données de surveillance dans le système d'information du PAM. Il a également fourni une assistance aux pays (par exemple, Malte) sur les aspects techniques du suivi de l'IC 16, a aidé l'UC à élaborer des TdR et des spécifications techniques pour le volet hydrographie du projet d'AMP du PISE, et a contribué à la préparation du projet EcAp MED III.

125. La troisième réunion du comité directeur du projet FEM-Adriatique a eu lieu le 7 juillet. C'est à cette occasion qu'il a été convenu de prolonger le projet jusqu'à fin juin 2021. Le programme de surveillance intégré pour le Monténégro a été finalisé et soumis à des consultations nationales officielles, tandis que le programme de surveillance intégré pour l'Albanie est en phase finale de modification. L'évaluation du BEE pour les deux pays a permis de noter une progression, les évaluations concernant les EO1 et 2 ainsi que l'EO9 ont été rédigées, et des composantes supplémentaires sont en cours de développement (EO5, 7, 8, 10). Dans le cadre du même projet, une série de réunions et de consultations en ligne sur la PEM impliquant des experts et des institutions nationales du Monténégro ont été organisées et un certain nombre de documents contributifs (en monténégrin) ont été préparés. Un contrat avec une société visant à préparer la base de données du PISE au Monténégro a été signé en juillet et une première version back-office a été préparée.

126. Une coopération avec l'Académie albanaise des sciences a été établie et un contrat a été signé pour soutenir l'organisation de la première Conférence internationale sur l'eau, la protection de l'environnement et le développement durable en Albanie. Celle-ci était prévue pour octobre 2020, mais en raison de la COVID-19, le comité scientifique a décidé de la reporter à mars 2021. Une série d'événements de sensibilisation et d'ateliers de formation ont été organisés en Albanie pendant l'été. Un contrat a été signé pour soutenir les activités mises en œuvre par le ministère du tourisme et de l'environnement et l'Agence nationale des aires protégées.

#### **Réalisation stratégique 4.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités.**

127. Dans le cadre du projet PORTODIMARE (Interreg ADRION), le CAR/PAP est le partenaire qui coordonne les activités de test et de formation. Le deuxième atelier de formation a eu lieu les 19 et 20 mai 2020 par le biais de la plateforme en ligne des parties prenantes d'EUSAIR. Quelque 45 participants ont suivi la formation avec pour objectif principal de tirer des enseignements des partenaires qui testent le Géoportail (GAIR) sur les outils et modules liés à la PEM et à la GIZC. Les partenaires ont démontré les problèmes de planification liés à leurs sites pilotes, ont présenté les données recueillies, la manière dont ils ont utilisé le GAIR et les résultats obtenus jusqu'à présent. Le deuxième jour a été consacré aux aspects techniques et à la réunion du Comité directeur. Des idées et des concepts sur la maintenance du Géoportail et sa transférabilité dans la région adriatico-ionienne et ailleurs ont été échangés.

### **II.5 Thème transversal I : GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC)**

#### **Réalisation stratégique 5.3 : Renforcement de l'application au niveau national.**

128. Le CAR/PAP collabore avec le Liban et l'Égypte sur la préparation des stratégies nationales de GIZC avec ces deux parties contractantes, qui seront soutenues par le MedProgramme du FEM. Le CAR/PAP a également été contacté par son point focal pour l'Algérie en vue de soutenir le processus de mise à jour de la stratégie nationale algérienne de GIZC préparée dans le cadre du partenariat Med du FEM. Le CAR/PAP a fourni des commentaires et des suggestions sur le premier document soumis par l'équipe algérienne : l'analyse diagnostique.

**Réalisation stratégique 5.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.**

129. Toutes les activités préparatoires pour le cours de formation virtuelle sur la GIZC, MedOpen, organisées cette année par le CAR/PAP ont été finalisées (mise à jour du matériel de formation et de la plateforme d'apprentissage pour la rendre plus conviviale). Ce cours de 4 mois a été lancé le 21 septembre pour plus de 50 étudiants en master de deux universités : celle de Bizerte en Tunisie et celle d'Al Hoceïma au Maroc.

**II.6 Thème transversal II : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)**

**Réalisation stratégique 6.1 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices et application des textes actuels.**

130. En collaboration avec le ministère turc de l'Environnement et de l'Urbanisation et en partenariat avec le Centre régional de l'environnement de Turquie, sur la base de deux ateliers organisés en 2019 (le premier étant principalement axé sur le secteur public, le second sur le secteur privé et le troisième sur le secteur tertiaire) et de l'enquête en ligne auprès des parties prenantes, le CAR/CPD a finalisé l'étude de fond et l'a soumise à l'approbation finale du ministère. Quatre projets phares et six projets pilotes ont été développés pour la consommation et la production durables au sein des chaînes de valeur des équipements électriques et électroniques été sélectionnées comme objet de l'étude de fond. Des discussions sont en cours pour définir le soutien à la mise en œuvre du plan d'action.

131. Le CAR/CPD a publié et sélectionné le consultant pour l'évaluation à mi-parcours du plan d'action sur la CPD, en coordination avec le secrétariat. Une méthodologie d'évaluation a été préparée, structurée autour de trois éléments principaux : l'analyse des indicateurs de CPD, l'analyse des rapports officiels dans le cadre du protocole sur la pollution provenant de sources et d'activités situées à terre et l'analyse des initiatives pertinentes (régionales, sous-régionales et transnationales). L'évaluation est en cours de préparation et des appels réguliers sont organisés pour s'assurer que les processus d'évaluation à mi-parcours du plan d'action sur la CPD et de la SMDD sont bien conformes l'un à l'autre.

132. Le CAR/CPD a publié des TdR concernant la préparation d'une étude de base pour l'élaboration de mesures régionales en faveur d'entreprises vertes et favorisant l'économie circulaire (situation dans la région et expérience internationale). Une méthodologie pour la préparation de l'étude a été élaborée et approuvée. Des fiches d'information concernant la situation dans chaque pays ont été préparées et examinées par les points focaux SwitchMed. Les fiches d'information sont partagées avec les CAR/CPD Focal Points. Un résumé des résultats est en cours de préparation, tout comme la note de synthèse concernant le processus de consultation et la liste initiale de mesures.

**Réalisation stratégique 6.2 : Surveillance et évaluation.**

133. Le CAR/CPD a publié les termes de référence pour la sélection d'un consultant externe qui lui apportera son soutien dans la mise à jour et l'enrichissement de la liste des indicateurs de la CPD. Des fiches d'information pour chaque indicateur seront préparées selon le modèle du CAR/Plan Bleu pour les indicateurs de la SMDD, en vue de leur intégration dans le tableau de bord du développement durable en méditerranée.

134. Le CAR/CPD a élaboré un ensemble complet d'indicateurs pour les secteurs les plus représentatifs de l'entrepreneuriat durable : économie circulaire/gestion durable des déchets, agriculture biologique, énergies renouvelables, écotourisme, éco-construction. Pour chaque secteur, un ensemble complet d'indicateurs a été élaboré, avec notamment une caractérisation et des orientations méthodologiques pour tous les indicateurs. Des indicateurs seront ajoutés à la plateforme en ligne en tant qu'outil permettant aux entrepreneurs durables d'évaluer leurs résultats environnementaux, sociaux et économiques.

**Réalisation stratégique 6.3 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.**

135. Le CAR/CPD est sur le point de lancer une plateforme en ligne interactive sur le développement durable et les entreprises. La plateforme offrira un point d'entrée unique : à la boîte à outils pour le développement durable des entreprises, au Fonds Switchers, à la communauté Switchers et au Policy Watch. La boîte à outils proposera un accès gratuit pour les entrepreneurs, les formateurs/mentors, les organisations de soutien aux entreprises (OSE) et les acteurs financiers à un ensemble complet d'outils et de méthodologies en ligne pour soutenir la création d'entreprises engagées en faveur de l'économie circulaire (boîte à outils pour le développement de modèles d'entreprises écologiques, boîte à outils pour le développement de plans d'entreprises écologiques, outil d'éco-conception de produits et de services, boîte à outils pour l'accès au financement, boîte à outils pour l'accès au marché et outil de suivi des impacts). Le CAR/CPD a déclaré soutenir la création de partenariats Switchers nationaux d'OSE en faveur du développement durable des entreprises. Ainsi, un grand nombre d'OSE sont déjà impliqués dans le lancement des réseaux nationaux dans plusieurs pays : le Liban (13 OSE), le Maroc (22 OSE), la Palestine (9 OSE) et la Jordanie (19 OSE). Le processus de formation des formateurs ciblant les experts provenant des OSE membres des partenariats nationaux a commencé par le transfert des méthodologies et des outils de développement durable des entreprises disponibles sur la plateforme en ligne. À ce jour, 48 experts locaux ont été formés au développement de modèles d'entreprises durables au Liban, au Maroc, en Égypte et en Italie et 19 experts locaux ont été formés au développement de plans d'entreprises durables au Liban.

### **Réalisation stratégique 6.4 : Meilleure coopération aux niveaux national, sous-régional et régional pour prévenir et maîtriser la pollution marine.**

136. Pour surmonter les obstacles posés par la pandémie de COVID-19, les outils numériques ont été renforcés, ce qui a conduit à la mise au point : a) d'un système de suivi des opportunités d'investissement, en vue de repérer et diffuser les opportunités potentielles aux entrepreneurs verts en Méditerranée ; b) d'une boîte à outils d'accès au financement, hébergée sur la plateforme en ligne de développement durable des entreprises, ciblant les entrepreneurs verts à différentes étapes du cycle de vie de leur entreprise ; c) d'un tableau de bord dédié aux institutions financières sur la plateforme en ligne pour le développement durable des entreprises, y compris la création d'une formation numérique, pour aider les institutions financières à mieux identifier et analyser les opportunités financières vertes ; d) d'un mécanisme virtuel de mise en relation, permettant aux institutions financières d'interagir avec la vaste communauté des « Switchers » (entrepreneurs verts) via la plateforme en ligne pour le développement durable des entreprises.

137. Une première ébauche d'un « service de tourisme responsable : étude sur les mécanismes d'exportation » a été mise en œuvre en Tunisie et analyse le potentiel d'exportation des produits et services du tourisme durable et de sa chaîne de valeur et dressant la carte des acteurs et des lacunes en matière de capacités. L'étude pose des bases destinées à identifier par la suite d'autres domaines de travail. En partenariat avec le Conseil des entreprises turques pour le développement durable, le CAR/CPD a réalisé une publication au sujet des défis environnementaux et des opportunités commerciales liés à l'économie circulaire dans les chaînes de valeur des secteurs de l'habillement et du textile. La publication sera officiellement lancée en octobre et un plan de diffusion *ad hoc* sera mis en œuvre. La publication comprend un cadre sur les catégories de stratégies commerciales de l'économie circulaire et sur les modèles commerciaux spécifiques au secteur de la mode ainsi que 25 études de cas détaillées.

138. La boîte à outils d'accès au marché a été développée, avec le soutien de NOMIA (contenu et stratégie), REKALL (développement et conception graphique) et PROMETO SL (programmation) et est hébergée sur la plateforme en ligne pour le développement durable des entreprises. La boîte à outils, désormais dans sa version bêta, sera finalement rendue disponible en octobre et sera couplée à un module de formation sur mesure mis en œuvre (en ligne) dans neuf pays méditerranéens et dispensé à environ 80 OSE. L'élaboration de la boîte à outils pour l'accès au marché a été financée par le projet « Green Impact MED », lui-même financé par le programme ENI-CBC MED et par SwitchMed II.

139. La communauté Switchers a bénéficié d'une nouvelle plateforme plus fonctionnelle qui sera finalement reliée à la plateforme en ligne pour le développement durable des entreprises. Ainsi, les entrepreneurs verts, les OSE, les experts et les institutions financières auront accès à des services pertinents, interagiront numériquement et échangeront des informations et des données. Pour mieux envisager les échanges peer-to-peer, un mécanisme communautaire spécifique a été conçu et lancé pour mettre en relation les entrepreneurs verts à différents stades du cycle de vie de leur entreprise. La plateforme en ligne pour le développement durable des entreprises sera couplée à une application Web (The Switchers Product) présentant les produits et services de la communauté des Switchers. La conception initiale et les filières ont été définies et une étude de marché est réalisée pour engager un développeur externe.

## **II.7 Thème transversal III : CHANGEMENT CLIMATIQUE**

### **Réalisation stratégique 7.2 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.**

140. Afin de promouvoir l'intégration des solutions basées sur la nature dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, le Plan Bleu/CAR prépare un atelier multipartenaires pendant le Congrès mondial de la nature de l'UICN.

141. Des lignes directrices visant à renforcer la résilience côtière sont en cours de finalisation par le CAR/PAP dans le cadre du projet ADRIADAPT, financé par l'UE.

### **Réalisation stratégique 7.3 : Renforcement de l'application au niveau national.**

142. Le catalogue des options d'adaptation dans le cadre du projet ADRIADAPT financé par l'UE est en cours d'élaboration par le CAR/PAP. Les partenaires ont convenu d'un modèle de présentation des options d'adaptation. Un groupe d'experts a continué de plancher sur l'élaboration ou à la mise à jour d'environ 50 options d'adaptation et sur leur expérimentation dans le cadre des études de cas du projet. En septembre 2020, 20 options d'adaptation avaient été mises au point et dix autres avaient été rédigées. Cinq études de cas ont été réalisées et deux autres ont été rédigées. La collaboration avec les partenaires du projet s'est poursuivie sur le développement d'un site Web et d'un outil de processus d'adaptation dédiés, ainsi que sur la création de vidéos. Le projet a été présenté à la conférence WATER CARE qui s'est tenue à Split en juin 2020, et plusieurs réunions en ligne ont été organisées pour discuter des activités du projet.

### **Réalisation stratégique 7.4 : Surveillance et évaluation.**

143. Le rapport sur les indicateurs socio-économiques associés aux vulnérabilités aux changements climatiques dans les AMP, préparé par le CAR/Plan Bleu en collaboration avec le CAR/ASP, est en cours de finalisation pour une publication en octobre 2020.

### **Réalisation stratégique 7.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional notamment l'assistance technique et le renforcement des capacités.**

144. Un grand événement de politique scientifique est en préparation et se déroulera en ligne du 16 au 18 novembre 2020. L'événement est organisé par le CAR/Plan Bleu en partenariat avec le programme de recherche MISTRALS et le réseau MedECC. Cet événement sera l'occasion de mettre en avant le rapport MedECC MAR1 et le rapport sur le RED 2019.